



Accélérer les transformations



Rapport
d'activité et de
développement
durable
2022-2023

p. 01

Avant-propos

p. 02

Faits marquants

- 2022 : la Caisse des Dépôts au cœur de tous les enjeux

p. 04

Regards et décryptages

- Points de vue d'experts
- Entretien croisé :
Éric Lombard et
Alexandre Holroyd

p. 18

Modèle et ambition

- Carte d'identité
- Métiers
- Orientations stratégiques
- Indicateurs raison d'être
- Modèle d'affaires
- Gouvernance
- Bilan et résultats
- Mandats spécifiques

p. 36

Enjeux et solutions**Transformation écologique**

- Développer les énergies renouvelables
- Accélérer la rénovation thermique des bâtiments
- Favoriser les mobilités durables
- Préserver et restaurer les ressources et la biodiversité
- Adapter les territoires et les activités du Groupe au changement climatique

Développement et souveraineté économiques

- Contribuer à la souveraineté des infrastructures essentielles
- Investir sur le long terme dans l'économie
- Contribuer au développement des entreprises et à leur relocalisation

Cohésion sociale et territoriale

- Accompagner les collectivités locales et l'aménagement du territoire
- Soutenir la construction sur tous les territoires
- Agir en faveur du grand âge et de la santé
- Accompagner les citoyens tout au long de leur vie

p. 68

Leviers et performances

- Éthique et conformité : ancrer notre rôle de tiers de confiance
- Une pratique responsable de la finance
- Performance et attractivité employeur
- Maîtrise des impacts : une volonté d'exemplarité
- Recherche et mécénat
- En savoir plus

La gestion des crises économiques et financières est depuis plus de deux cents ans dans l'ADN de la Caisse des Dépôts. L'année 2022 aura été marquée par le conflit ukrainien et ses impacts géopolitiques, énergétiques et économiques, mais aussi par un scénario du pire en matière de climat. Nouvelle année la plus chaude jamais enregistrée en France, 2022 aura, à n'en pas douter, par ses canicules et ses incendies à répétition, été celle de la prise de conscience généralisée de l'urgence à agir pour transformer nos modèles mais aussi pour adapter notre environnement, notre vivre ensemble. Car l'impact est immense y compris sur le terrain de la cohésion sociale et territoriale, un sujet au cœur des enjeux de la Caisse des Dépôts, mis à mal par l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse du prix de l'énergie et les risques climatiques. Il y a urgence à agir, et à accélérer les transformations. Et la Caisse des Dépôts a mobilisé toute son énergie et toutes ses ressources pour le faire avec cohérence, sens de l'intérêt général et vision à long terme.

Un contexte économique, climatique et géopolitique en **tension**

2022 : la Caisse des Dépôts au cœur de tous *les enjeux*

Guerre en Ukraine, présidence française de l'Union européenne (UE), urgence écologique, cohésion sociale, développement économique... Fidèle à ses missions, la Caisse des Dépôts s'est engagée au cœur des enjeux de 2022. Acteur public au service de l'intérêt général partout en France, le Groupe a su apporter ses compétences, sa solidité financière et son influence pour agir sur tous ces fronts et ainsi contribuer à accélérer les transformations.



Enjeux géopolitiques

Pour venir en aide à la population ukrainienne, la Caisse des Dépôts fait un don de 500 000 euros à la Croix-Rouge et de 500 000 euros au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Par ailleurs, le groupe CDC Habitat, via sa filiale Adoma, a proposé dès la mi-avril 712 logements, permettant l'accueil de 3 000 ressortissants ukrainiens. Un accompagnement matériel et social des réfugiés ukrainiens qu'Adoma a pu renforcer par la suite grâce à l'appui financier exceptionnel de 250 000 euros de la Banque des Territoires.



Enjeux européens

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (janvier à juin 2022), la Caisse des Dépôts est engagée pour mettre en avant le rôle des institutions financières publiques dans la construction d'un modèle économique européen plus durable et souverain. Un nouveau modèle de croissance et d'investissement dont la présidence française a souhaité jeter les bases, et au sein duquel les investisseurs publics de long terme tels que la Caisse des Dépôts sont un rouage essentiel.



Enjeux écologiques

Dans le contexte d'urgence environnementale, le groupe Caisse des Dépôts a renforcé à l'automne 2022 ses engagements en matière d'atténuation du changement climatique et a adopté son premier plan d'action d'adaptation aux effets du dérèglement climatique dans le cadre d'une nouvelle politique climat Groupe. Un engagement qui permet notamment à la Caisse des Dépôts de positionner ses portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise sur des trajectoires de limitation à 1,5 °C du réchauffement climatique, tout en étant un acteur de la neutralité carbone de la France. Ces ambitions ont été complétées par de nouveaux engagements du Groupe en matière de biodiversité dans le but notamment d'amener les modèles de production à mieux prendre en compte la préservation de la nature et à combler le manque de financements pour la restaurer.



Enjeux économiques

L'année 2022 aura marqué l'accélération de la reprise en main de notre souveraineté, notamment sur les infrastructures essentielles. Début 2022, la Caisse des Dépôts a acquis une partie du « nouveau Suez » aux côtés d'un consortium d'investisseurs, dont CNP Assurances, assurant ainsi le maintien d'une souveraineté nationale dans la gestion des services essentiels que sont l'eau et les déchets, le tout au service du développement des territoires. La Caisse des Dépôts a également acquis en mai 2022 une partie complémentaire d'Euroclear, réaffirmant le soutien du Groupe au développement et au renforcement de la place financière française et européenne. Cette ambition est servie par une stratégie d'investissement de long terme et responsable qui a été récompensée fin 2022 par le prix de l'« Investisseur institutionnel le plus influent en matière de prise en compte des enjeux environnement, social et gouvernance (ESG) » de l'Agence économique et financière (Agefi).



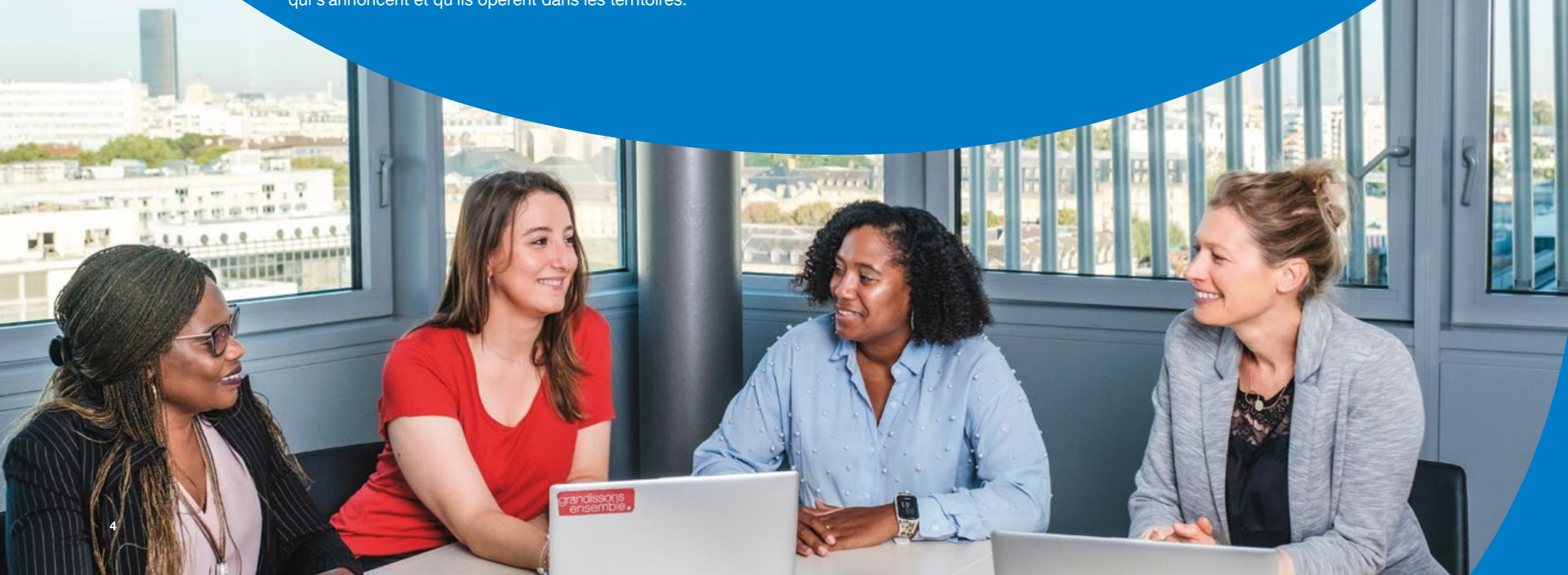
Enjeux sociaux

Fidèle à sa mission historique d'œuvrer pour un développement équilibré des territoires et pour accélérer et moderniser la mise en œuvre des politiques sociales, la Caisse des Dépôts a poursuivi en 2022 ses interventions dans les domaines du logement, de la formation, de la santé, des retraites, du handicap, ou encore de l'aménagement du territoire. Opérateur central de la formation professionnelle et du développement des compétences, la Caisse des Dépôts a permis la création et l'activation de plus de 12 millions de comptes personnels de formation depuis la création du dispositif, en 2019! En matière d'aménagement et de développement des territoires, le Groupe a réaffirmé fin 2022 son engagement dans le programme Action cœur de ville (ACV), dont la deuxième phase a débuté le 1^{er} janvier 2023. Deux cent trente-quatre villes bénéficieront d'une enveloppe de 5 milliards d'euros sur quatre ans dont 2,5 milliards d'euros seront apportés par la Banque des Territoires.



Regards et *décryptages*

Leur analyse de la conjoncture économique et sociale nourrit les actions que nous engageons jour après jour sur le terrain du soutien à l'activité, de l'investissement financier et de l'accompagnement. Logement, climat, souveraineté industrielle, mobilités, énergies renouvelables (ENR), service public de proximité, gestion de la dépendance et du mieux vieillir... Les experts du groupe Caisse des Dépôts nous livrent, chacun dans son domaine, les enjeux clés des transformations qui s'annoncent et qu'ils opèrent dans les territoires.



Points de vue d'experts

Le marqueur de 2022 sera l'éclatement du conflit en Ukraine en février. Impliquant deux producteurs majeurs de denrées agricoles et énergétiques, il explique l'essentiel de la hausse de l'inflation de 2,9 % à 5,9 % entre janvier et décembre. Cela a pesé sur la consommation et l'investissement des ménages, d'où une croissance du PIB faible (0,2 % par trimestre en moyenne). La Banque centrale européenne (BCE) s'est ajustée à ce nouveau contexte : le taux de refinancement, à 0,0 % depuis mars 2016, a été porté à 2,5 % fin 2022. Cette hausse s'est transmise à tous les taux d'intérêt de l'économie, l'OAT dix ans finissant 2022 à 3,1 %, un niveau très supérieur à celui de fin 2021 (0,2 %). Le manque de visibilité et le contexte de taux d'intérêt plus élevés ont diminué l'appétit des investisseurs envers les actions : le CAC 40 a reflué de -9,5 %.

En 2023, une partie des chocs dus au Covid-19 et à la guerre en Ukraine s'atténueront (moindres contraintes d'approvisionnement, normalisation des prix du transport maritime, des matières premières...), d'autres persisteront. Les enjeux seront d'ordres géopolitique (conflit en Ukraine, évolution des politiques non coopératives dans un monde davantage « fragmenté »), énergétique (quelle résilience l'hiver prochain ?) et monétaire (jusqu'où iront les Banques centrales contre l'inflation et quelles conséquences économiques et financières des hausses de taux ?). Au-delà de la conjoncture, l'accélération des investissements est un enjeu sensible pour répondre aux ambitions de l'Accord de Paris et pour renforcer la souveraineté.



L'accélération des investissements est un enjeu sensible pour répondre aux ambitions de l'Accord de Paris et renforcer la souveraineté. »

Yann Tampereau,
chef économiste,
Caisse des Dépôts

Chiffre clé

7,2 %
C'est le taux de chômage au sens du Bureau international du travail fin 2022. La croissance faible ne s'est pas accompagnée d'une détérioration du marché du travail. Depuis fin 2021, le taux de chômage s'est inscrit cinq trimestres consécutifs à un niveau inférieur ou égal à 7,5 %, ce qui n'avait pas été enregistré depuis quarante ans.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6799848>
(données Excel 2022T4_sl_chomage.xls, tableau 1). Cinq trimestres sous ou égaux à 7,5 % avant T3 1983.



Chiffres clés

En 2022, la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires a financé **200 projets** de transformation écologique sur un territoire couvrant **10 départements**, via la mobilisation de 84,5 millions d'euros d'investissements et 35,5 millions d'euros de prêts aux collectivités. **24 bailleurs sociaux** ont également bénéficié de 97,5 millions d'euros pour le financement de **73 opérations** de transformation écologique.

Autour de ces enjeux de transformation écologique se tisse une nouvelle page du partenariat entre la Banque des Territoires et les collectivités. »

Barbara Falk,
directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes,
Banque des Territoires

La transformation écologique et énergétique s'impose – et d'autant plus après ce que nous avons vécu en 2022 – comme un sujet central, au cœur des priorités des collectivités et des organismes de logement social. Ces derniers se mobilisent sur la rénovation de leurs bâtiments, de leurs réseaux d'eau et de leur éclairage public, ainsi que sur la production d'énergies renouvelables.

Au niveau de la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) de la Banque des Territoires, c'est un constat que nous pouvons mesurer puisque, de 133 dossiers réalisés par la direction régionale dans le domaine de la transformation écologique et énergétique en 2020, nous sommes passés à 168 en 2021, et même 200 en 2022. Cette progression fulgurante correspond au déploiement d'une offre diverse et particulièrement adaptée aux enjeux des territoires.

Autour de ces enjeux de transformation écologique se tisse une nouvelle page du partenariat entre la Banque des Territoires et les collectivités : aide au financement des schémas directeurs, financement sur Livret A, co-investissement dans des sociétés d'économie mixte d'énergie, etc. C'est ce que nous constatons déjà, par exemple, sur l'intracring, un produit concessif mais exigeant sur la qualité des rénovations qui offre aux élus l'occasion de faire travailler ensemble tous les acteurs du dossier autour de la maximisation des économies d'énergie. C'est aussi pour eux un sujet à dimension politique, sur lequel ils communiquent en mettant en avant le partenariat avec la Banque des Territoires. Un partenariat qui va être indispensable pour confronter ensemble les immenses défis à venir qui sont au cœur de notre stratégie – partage des ressources en eau, adaptation des modèles de développement au changement climatique, évolution des modes de transport, préservation de la biodiversité, etc.

Points de vue d'experts

Les énergies renouvelables démontrent toujours plus leur compétitivité. En 2022, la crise énergétique et un épisode de sécheresse majeure nous ont rappelé l'impérieuse nécessité d'accélérer la transformation écologique de notre société et l'importance de construire un système énergétique qui assure durablement notre souveraineté. Au cœur de cette transition énergétique, les énergies renouvelables démontrent chaque année leur compétitivité. Ainsi, les derniers projets d'éolien en mer ont été attribués sur la base d'un tarif de moins de 45 euros/MWh malgré l'inflation des coûts, qui touche toutes les infrastructures. Et si les métaux jouent un rôle essentiel dans cette transition, l'Europe a tous les moyens pour se doter d'une industrie du recyclage qui assurera sa souveraineté, à terme.

Pour accélérer le déploiement des ENR à des coûts maîtrisés, la Banque des Territoires noue des partenariats avec les développeurs d'énergies renouvelables. En investissant dans leurs parcs, nous allégeons l'effort financier qu'ils doivent consentir et leur donnons de la visibilité sur le long terme. En 2023, nous allons renforcer ces partenariats, et investir dans des filières innovantes : production d'hydrogène vert, photovoltaïque sur les bâtiments, stockage, éolien en mer, etc., tout en restant vigilants aux enjeux d'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité.



Au cœur de cette transition énergétique, les énergies renouvelables démontrent chaque année leur compétitivité. »

Emmanuel Legrand,
directeur du département transition énergétique et écologique, direction de l'investissement,
Banque des Territoires

Chiffre clé

120 GW : c'est la puissance cumulée de production photovoltaïque dont il faudrait disposer en 2050 d'après les scénarios centraux de RTE. Dans les scénarios axés sur les ENR, il faudrait même aller jusqu'à 210 GW. À fin 2022, cette puissance photovoltaïque déjà installée est d'environ 16 GW. L'effort à réaliser en vingt-sept ans est donc conséquent, mais pas irréalisable : 1 GW nécessite une surface de 1 000 à 2 000 hectares en fonction du type d'installation. En comparaison, la superficie de la France métropolitaine est de 55 millions hectares.

**Chiffre clé**

32
La direction des gestions d'actifs (GDA) de la Caisse des Dépôts s'est opposée à 32 résolutions en raison des controverses qui concernent les entreprises.

Le dialogue et le vote : piliers indissociables de la doctrine des gestions d'actifs de la Caisse des Dépôts. »

Lauren Tessier-Haygarth,
responsable du service investissement
responsable, direction des gestions d'actifs,
Caisse des Dépôts

En tant qu'investisseur institutionnel de premier plan, la Caisse des Dépôts, via sa direction des gestions d'actifs, s'inscrit pleinement dans une démarche de renforcement de l'intégration des critères ESG dans sa doctrine.

L'axe privilégié de la gestion d'actifs est celui du dialogue bilatéral avec les entreprises pour les accompagner. Nous actualisons nos objectifs de dialogue chaque année avec les sociétés cibles et les thématiques que nous souhaitons aborder. En 2022, la gestion d'actifs a conduit 159 entretiens bilatéraux avec des entreprises du portefeuille, parce que nous détenons soit des actions, soit de la dette. Par exemple, nous avons effectué en 2022 des entretiens dédiés à l'éthique des affaires et d'autres dédiés aux indicateurs sociaux que nous reportent les entreprises sur leurs salariés.

De manière complémentaire, nous avons introduit en 2022 dans notre guide de vote une nouvelle règle sur le ratio d'équité, qui entraîne des votes défavorables en raison d'une augmentation significative du fixe du dirigeant alors que l'écart avec les salariés s'est creusé par rapport à l'an passé. Après avoir dialogué avec les entreprises à ce sujet tout au long de l'exercice 2022, nous avons décidé de renforcer cette règle dans la version actualisée 2023 de notre guide de vote. Le vote défavorable en cas de ratio d'équité qui se dégrade sera recommandé lorsque l'augmentation du fixe du dirigeant sera supérieure à 5%. Nous demandons également la présence impérative de représentants des salariés dans les pays où la loi l'autorise. Dans le même esprit, nous avons inscrit dans notre guidance que la gestion d'actifs est favorable à la mise en place d'un dividende sociétal ou environnemental.

Points de vue d'experts

Urgence climatique, réduction de la pollution atmosphérique en ville, crise énergétique et ses conséquences sur les prix des carburants, en particulier pour les habitants des périphéries et de la ruralité, etc. : autant d'enjeux qui se sont renforcés en 2022 et qui nous rappellent que la transition vers une mobilité durable est un impératif pour tous les territoires.

Pour y parvenir, les autorités organisatrices de la mobilité doivent agir sur une large palette de leviers pour favoriser le report modal vers les transports en commun et les modes doux (vélo, marche), améliorer le remplissage et l'utilisation des véhicules, avec le covoiturage, l'autopartage et une logistique urbaine massifiée, et décarboner tous les véhicules, ce qui nécessite de déployer des bornes de recharge (IRVE) et des stations d'avitaillement hydrogène ou biométhane partout où c'est nécessaire.

Par-delà ses interventions en ingénierie et en prêt (Mobiprêt), la Banque des Territoires investit dans les territoires pour accélérer cette transition, que ce soit dans les projets d'initiative publique, comme le déploiement d'IRVE à Toulouse, ou encore avec ses plateformes de financement Movivolt (location longue durée [LLD] de véhicules électriques professionnels) et Logivolt (IRVE en habitat collectif). Elle investit, enfin, dans des opérateurs innovants de services de mobilité pertinents pour un grand nombre de territoires : Clem' dans l'autopartage, Ecov et Mobicoop dans le covoiturage, Ecovelo et Green On dans les vélos en libre-service, etc. Une stratégie que nous allons poursuivre ces prochaines années avec une attention particulière sur le ferroviaire (RER métropolitains) et sur la transition énergétique de nouveaux segments de véhicules (tracteurs, poids lourds, navires et aéronefs à propulsion moins émissive).



La transition vers une mobilité durable est un impératif pour tous les territoires. »

Pierre Aubouin,
directeur du département infrastructures
et mobilité, direction de l'investissement,
Banque des Territoires

Chiffre clé

30 % : c'est la part de la mobilité des personnes et des marchandises dans les émissions de gaz à effet de serre locales en France en 2019, soit le premier poste d'émissions, loin devant les bâtiments, l'industrie, l'agriculture ou encore la production d'énergie. La mobilité est donc au cœur du défi climatique dans les territoires.



Chiffre clé

+50 %
En dix ans, les 75-84 ans vont voir leur nombre augmenter de 50 %, de 4,1 millions en 2020 à 6,1 millions en 2030, ce qui n'est pas sans conséquence sur la dimension des politiques publiques à adopter.

La transition démographique liée au grand âge est l'un des principaux défis auxquels nous devons collectivement répondre. »

Laure de la Bretèche,
directrice déléguée des politiques sociales,
Caisse des Dépôts

La transition démographique liée au grand âge est l'un des principaux défis auxquels nous devons collectivement répondre. Au-delà du rôle de la prévention, des services de proximité ou de la nécessité de recruter un nombre nécessairement croissant de personnels, aujourd'hui, la première des politiques du grand âge est sans doute la question de l'accès, dans tous les sens du terme, territorial et financier, à la santé. Elle conditionne fondamentalement le bien-vieillir. Ensuite, et dans une cohérence forte, les politiques de l'habitat et de ce qu'on pourrait appeler « l'habitabilité », c'est-à-dire la façon dont l'équilibre des centres-villes, des espaces périurbains et des communes rurales prend en compte ces nouvelles dimensions de l'âge. La réflexion sur le rôle social et citoyen des seniors constitue ici un complément indispensable.

Le groupe Caisse des Dépôts est présent sur le sujet du grand âge depuis longtemps et continue à se mobiliser. Au-delà de son engagement direct via sa filiale le groupe associatif Arpavie, du financement de la construction et de la rénovation d'Ehpad ou de résidences adaptées au vieillissement, le Groupe accompagne également le virage domiciliaire grâce à sa plateforme Hapi (www.monhabitatinclusif.fr) ou encore avec des innovations servicielles structurantes, en particulier dans le cadre de son partenariat stratégique avec La Poste, grâce à son offre de proximité déployée par les facteurs. Notre nouvelle feuille de route collective fait une place encore plus grande qu'avant aux actions d'accompagnement du vieillissement : dans l'urgence et pour plusieurs décennies, face à des financements publics contraints et à des besoins croissants (services accessibles, adaptation de l'offre de santé, transformation des lieux de vie), la Caisse des Dépôts jouera un très grand rôle.

Six siècles d'engagement au service de l'intérêt général et de la transformation de la société ont conduit La Poste à adopter, en pionnière, la qualité d'entreprise à mission. Depuis le mois de juin 2021, sa mobilisation pour accompagner les grandes transformations écologique, démographique, numérique et territoriale, qui traversent la société, est désormais incarnée au travers de quatre engagements inscrits dans ses statuts :

- contribuer au développement et à la cohésion des territoires, en renforçant son implantation locale et en luttant contre les inégalités territoriales, notamment en zones rurales et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- favoriser l'inclusion sociale, en particulier des jeunes, des personnes en situation de handicap, des seniors et des personnes en fragilité financière ;
- promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal ;
- et œuvrer à l'accélération de la transformation écologique pour tous.

Par ses réseaux de contact et le financement apporté aux collectivités, au logement social et au tissu économique local, le groupe La Poste stimule le développement économique de nos territoires et soutient plus de 400 000 emplois (directs, indirects et induits). Il a notamment étoffé, en 2022, de plus de 200 nouveaux partenariats les 1 400 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réunies au sein de l'Alliance dynamique. Sur le sujet de l'inclusion, qui est aussi désormais celui du numérique, La Poste a pu, grâce à la mise en place de 100 Étapes Numériques dans ses bureaux et de 100 conseillers numériques, particulièrement en territoire rural, accompagner plus de 470 000 personnes en situation d'illectronisme en 2022. Un chiffre que La Poste ambitionne d'augmenter pour atteindre 1 million de personnes accompagnées annuellement d'ici à 2030.



Le groupe La Poste stimule le développement économique de nos territoires et soutient plus de 400 000 emplois. »

Muriel Barnéoud⁽¹⁾,
directrice de l'engagement sociétal,
groupe La Poste

Chiffre clé

77/100
C'est la note attribuée au groupe La Poste par l'agence de notation extra-financière Moody's ESG Solutions pour son engagement et sa performance sur les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG), ce qui place le groupe au premier rang mondial pour la troisième année consécutive.

(1) Muriel Barnéoud n'occupe plus ce poste au moment de la publication de ce rapport.



Chiffre clé

42% des chefs d'entreprise citent l'environnement (qui inclut un objectif d'économie d'énergie) comme motivation pour investir. Une proportion largement au-dessus de sa moyenne historique de 20 % avant Covid-19, et ce, dans un contexte de tensions sur les prix énergétiques.

Les TPE, PME et ETI françaises sont incroyablement résilientes face à l'enchaînement des crises depuis trois ans. »

Philippe Mutricy,
directeur des études,
Bpifrance

Les dernières remontées des dirigeants de TPE, de PME et d'ETI via les enquêtes de Bpifrance sont rassurantes. Certes, 2022 a été une année en recul par rapport en 2021, notamment pour l'évolution du chiffre d'affaires ou de la trésorerie. Mais les créations d'emplois se sont maintenues à un niveau historiquement élevé. L'investissement a même rebondi au quatrième trimestre, déjouant tous les pronostics en cette période de remontée des taux d'intérêt, de contraction des marges du fait de l'inflation et de hausse du prix de l'énergie en Europe. Comment expliquer cette situation ? Il faut avoir en tête que les entreprises partaient de très haut : 2021 était une année record en termes de croissance. Si l'on ne prend qu'un seul indicateur, celui de la « trésorerie présente », il reste encore à ce jour au-dessus de sa moyenne de long terme.

L'accumulation de fortes réserves fin 2020 grâce au soutien de l'État, et notamment au prêt garanti par l'État (PGE), et en 2021 du fait du redémarrage de l'activité a permis aux PME d'amortir les chocs successifs. Seuls 5 % des bénéficiaires du PGE craignent de ne pas pouvoir le rembourser, proportion qui ne bouge pas depuis fin 2020. Quant à 2023, même si les prévisions de croissance restent modestes (autour de 0,5 %), de nombreux défis attendent les entreprises, les obligeant à investir. En premier lieu vient le climat : les investissements « verts » (économie d'énergie, recyclage, renouvellement d'équipements – parcs automobiles – et d'installations, etc.) ont doublé en moyenne depuis trois ans. En second lieu vient la maîtrise de sa chaîne de production en amont, favorable à de nouvelles logiques de réindustrialisation sur le territoire national. Il s'ouvre chaque année plus d'usines en France qu'il ne s'en ferme. Bpifrance a comptabilisé en particulier 1 900 start-up industrielles à fin 2022, qui seront demain les championnes de l'industrie du futur.



Nous sommes déterminés à accompagner les défis du pays, au service d'une nouvelle économie plus durable et plus solidaire. »



Alexandre Holroyd

Éric Lombard

Alexandre Holroyd, président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France, et **Éric Lombard**, directeur général de la Caisse des Dépôts

Éric Lombard, quel bilan tirez-vous de votre premier mandat ?

Éric Lombard : Depuis 2018, le groupe Caisse des Dépôts s'est profondément renforcé et a mobilisé des moyens d'une ampleur inédite en faveur du développement économique de notre pays, de la transformation écologique et de la lutte contre les inégalités territoriales et sociales. Avec la création de la Banque des Territoires, qui concentre toute notre offre et notre expertise à destination des territoires, la Caisse des Dépôts a rendu son action plus lisible auprès de tous les élus. Par ailleurs, nous favorisons la prise de décision par nos directions régionales : nous avons ainsi renforcé notre capacité à nous adapter aux besoins et spécificités des territoires. Les résultats sont significatifs. En cinq ans, nous avons multiplié par trois le volume annuel de nos investissements dans les territoires, pour atteindre 2 milliards d'euros par an. À travers notre activité historique de prêteur sur fonds d'épargne, nous avons efficacement accompagné les mutations du logement social, et financé la rénovation énergétique du parc social et des bâtiments publics. Nous avons également rempli notre rôle d'acteur contracyclique en décidant d'engager, en 2020, un plan de relance de 26 milliards d'euros d'investissements, complémentaire du plan France Relance de l'État. Près de 94 % des fonds de ce plan étaient déjà engagés fin 2022. La Caisse des Dépôts a su se positionner en complémentarité des politiques publiques, et démontré, en période de crise, sa capacité de mobilisation et d'innovation. Les programmes Action cœur de ville, Petites villes de demain ou Territoires d'industrie en sont des marqueurs forts. Pendant ces cinq années, nous avons également renforcé notre position d'acteur majeur de la mise en œuvre des politiques sociales de notre pays. Nous accélérons la modernisation de notre activité historique de gestionnaire de retraite, celle d'un Français sur cinq, notamment avec le lancement de la plateforme « Ma retraite publique ».

La Caisse des Dépôts est devenue, à partir de 2020, un acteur essentiel de la formation professionnelle grâce au lancement de Mon compte formation. C'est un outil innovant, qui remplit sa promesse d'un accès facilité à la formation professionnelle ; deux tiers des bénéficiaires sont des ouvriers et des employés, la parité femmes-hommes est atteinte et la proportion de seniors a sensiblement progressé. Le lancement de la plateforme Mon Parcours Handicap souligne également la volonté de mobiliser nos expertises et notre capacité d'innovation au service de l'ensemble de la population. La constitution, à partir de 2020, d'un grand pôle financier public à la suite du rapprochement avec le groupe La Poste et de l'acquisition de Sfil a permis de renforcer nos moyens d'action et notre ancrage territorial. Les coopérations au service de nos concitoyens et du développement des territoires se développent. Notre action conjointe dans le réseau des maisons France services en est un bel exemple. Enfin, au titre de notre bilan, qui est celui de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, je souhaite insister sur notre engagement, pris en 2019, d'aligner l'ensemble de nos activités sur une trajectoire permettant de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Nous travaillons d'ailleurs à la révision de toutes nos doctrines



Entre 2020 et 2022, le Groupe a apporté plus de 53 milliards d'euros en faveur de la transformation écologique. »

Éric Lombard

Entretien croisé

d'intervention, notamment notre politique actionnariale, pour accélérer notre contribution à la transformation écologique. Ce dynamisme a été permis par nos bons résultats économiques. Le Groupe a dégagé sur ces cinq dernières années en moyenne 2,5 milliards d'euros de résultat net, et il a contribué à hauteur de 6 milliards d'euros au budget de l'État.

Comment analysez-vous cette année 2022 ?

Alexandre Holroyd : L'année 2022 a de nouveau démontré que, dans un monde en mutation, en transformation, notre modèle reste solide et nous permet de garder le cap des ambitions nationales en matière économique, sociale et environnementale. Nos résultats se maintiennent à un niveau élevé et nous permettent d'agir plus massivement pour la cohésion sociale et territoriale et la transformation écologique de notre économie. Nous avons augmenté nos financements en faveur de la transformation écologique en 2022 en mobilisant 23 milliards d'euros en prêts et investissements, dédiés majoritairement à la rénovation énergétique des bâtiments, à la construction de bâtiments à haute performance environnementale, à l'installation de capacités d'énergies renouvelables et au transport durable.

Éric Lombard : Ce sujet est majeur ! Entre 2020 et 2022, le Groupe a apporté plus de 53 milliards d'euros en faveur de la transformation écologique. L'objectif cible de 60 milliards d'euros sur cinq ans (2020-2024) sera donc largement dépassé, ce qui nous permettra de renforcer nos engagements initiaux pour les prochaines années.

M. Lombard, quelles seront vos priorités pour cette année 2023 et votre nouveau mandat ?

Éric Lombard : Nous sommes déterminés à accompagner les défis du pays, au service d'une nouvelle économie plus durable et plus solidaire. Nous avons, pour cela, défini trois priorités stratégiques : la transformation écologique ; les souverainetés énergétique, industrielle, numérique et financière ; la cohésion sociale et territoriale. Concrètement, je souhaite que le groupe Caisse des Dépôts joue un rôle moteur pour permettre à chacun de nos concitoyens de vivre dignement. Pour renforcer notre indépendance économique, notamment à travers nos actions en faveur de l'industrie. Pour décarboner notre économie. Pour favoriser le maintien de la biodiversité. Pour adapter nos territoires aux effets du réchauffement climatique en donnant la priorité aux territoires les plus exposés (littoraux et de montagne). La solidité financière acquise ces cinq dernières années nous permet d'agir simultanément et massivement sur nos trois priorités. L'enjeu pour le groupe Caisse des Dépôts est ainsi de formuler des réponses globales aux différents défis de notre pays.



2022 a démontré que, dans un monde en transformation, **notre modèle reste solide** et nous permet de garder le cap des ambitions nationales en matière économique, sociale et environnementale. »

Alexandre Holroyd

M. Holroyd, en tant que nouveau président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, quelles seront vos priorités pour cette année et les années à venir ?

Alexandre Holroyd : Le législateur a récemment renforcé les prérogatives de la Commission de surveillance pour assurer à la fois la protection de la Caisse des Dépôts et l'efficacité de son action au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. En tant que nouveau président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, ce seront là les fils conducteurs de mon mandat. Il est évident que, dans un contexte inédit d'instabilité économique, de crise énergétique, de défi climatique, et de fractures sociales et territoriales persistantes, le groupe Caisse des Dépôts a un rôle déterminant à jouer pour adapter notre économie aux besoins d'une société qui est en mutation, pour soutenir et investir dans nos territoires, pour participer aux financements de la transformation énergétique et écologique tout en protégeant l'épargne des Français.

Quel regard portez-vous sur l'épargne des Français, son taux, son encours, son utilisation actuelle et à venir ?

Éric Lombard : Je tiens d'abord à rappeler mon attachement au modèle unique du Fonds d'épargne, qui transforme une épargne populaire de très court

terme en prêts de long ou très long terme, jusqu'à quatre-vingts ans. Ces prêts sont accordés aux mêmes conditions en tous points du territoire. C'est donc un outil massif d'égalité territoriale. Ensuite, il est important de comprendre que cette épargne ne dort pas, elle est mobilisée dans une logique 100 % utile et responsable pour financer des projets au plus près des Français ! D'ici à 2024, ce sont 75 milliards d'euros de prêts que nous allons mobiliser pour la transition énergétique des bâtiments, le logement, le tourisme, la santé et le médico-social. Je suis par ailleurs convaincu que cette épargne populaire peut davantage encore financer la transformation de notre appareil de production énergétique.

En tant que député, vous avez notamment travaillé sur un rapport sur la finance verte. Comment comptez-vous faire de la Caisse des Dépôts un pionnier, ou une référence en la matière ?

Alexandre Holroyd : La Caisse des Dépôts est impliquée de longue date au service de la finance durable. Elle est signataire du Pacte mondial des Nations unies et des Principes pour l'investissement responsable depuis leur création, en 2000 et en 2006, et membre fondateur de la Net-Zero Asset Owner Alliance pour la décarbonation des portefeuilles depuis 2019. Aujourd'hui, nous nous engageons, au niveau du Groupe, à réduire de 55 % d'ici à 2030, par rapport à 2020, l'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise gérés en direct et avons pris des engagements d'exclusion et de dialogue actionnariat renforcé sur les énergies fossiles. Nous avons par ailleurs adhéré à l'initiative internationale « Climate Action 100+ », qui permet de coaliser des actionnaires d'une même entreprise pour mener un dialogue actionnariat. Nous devons contribuer à financer l'avenir décarboné de notre pays, et faire en sorte que l'épargne des Français finance réellement la transformation écologique du pays.

Nous nous engageons à **réduire de 55 % d'ici à 2030, par rapport à 2020, l'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions.** »

Alexandre Holroyd

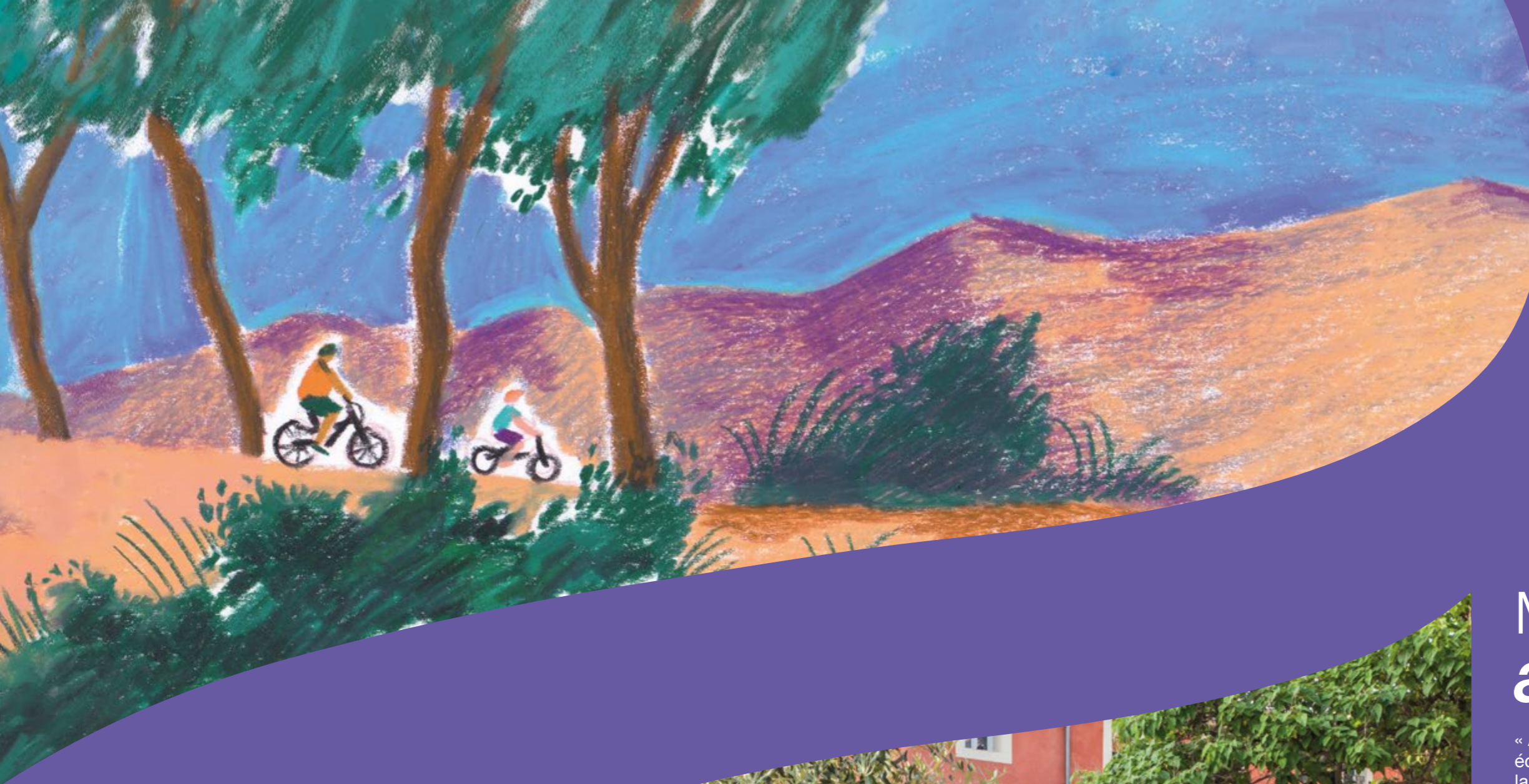
Cette épargne ne dort pas, elle est mobilisée dans **une logique 100% utile et responsable pour financer des projets au plus près des Français.** »

Éric Lombard



Le groupe Caisse des Dépôts s'est encore renforcé en 2022 et a beaucoup évolué ces dernières années. Comment ce Groupe si diversifié avance-t-il ?

Éric Lombard : Notre Groupe est aujourd'hui constitué d'une trentaine d'entités, dont la complémentarité a fait ses preuves pour relancer notre économie au sortir de la crise du Covid-19. Ce périmètre élargi appelle à souligner l'identité qui nous rassemble. C'est pour cela que nous avons défini, avec les collaborateurs du Groupe, notre raison d'être. Elle traduit une approche transverse et ambitieuse de l'ensemble de nos priorités stratégiques, avec un fil rouge : la transformation écologique. La capacité de nos entités à innover, à fédérer, à investir massivement permet au Groupe de renforcer ses coopérations autour de projets concrets. Nous le faisons, par exemple, actuellement à travers le programme immobilier « Les Quinconces », situé à Saint-Ouen-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, qui s'inscrit dans le cadre de la construction du village des athlètes pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et qui est porté par cinq entités de notre Groupe, Icade, CDC Habitat, la Banque des Territoires, avec l'appui d'Egis et de CDC Biodiversité.



Modèle et *ambition*

« Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, la Caisse des Dépôts s'engage au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous. » Cette raison d'être repose sur un modèle unique au service du développement économique et de la souveraineté, de la cohésion et des territoires. Elle illustre la mission d'intérêt général du Groupe et son rôle d'appui aux politiques publiques et d'accompagnement des mutations du pays.



Une capacité de **financement** et une **force** **de frappe** sans égale

S'appuyant sur un modèle unique qui garantit stabilité et continuité, la Caisse des Dépôts œuvre depuis plus de deux cents ans au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Avec plus de 1 300 milliards d'euros de bilan agrégé, le groupe Caisse des Dépôts, pôle financier 100 % public, dispose d'une capacité d'investissement et de soutien sans équivalent pour accélérer la transformation de notre économie vers un modèle plus durable et solidaire.



114 523
collaborateurs
+ 238 033 du groupe La Poste

7 171 collaborateurs
à l'Établissement public

20 filiales
et participations
stratégiques



Un acteur de proximité

16 directions régionales,

37 implantations territoriales,

un réseau de **17 000** points
de contact (avec le réseau La Poste)

717 Md€ d'actifs financiers

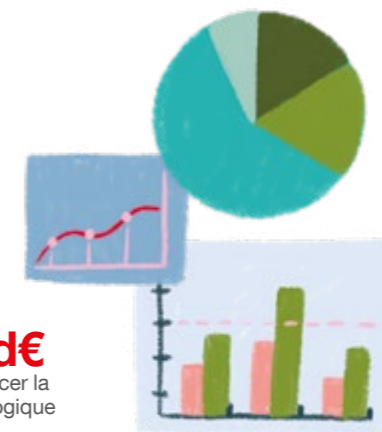
1 320 Md€
de bilan agrégé en 2022

325 Md€
d'épargne centralisée

4,2 Md€
de résultat net agrégé
du Groupe en 2022

+ de 50 Md€
mobilisés pour financer la
transformation écologique
(2020-2024)

2,4 Md€
Contribution au budget
de l'État en 2022



395 Md€ de prêts accordés

1 Français sur 6
logé dans un logement financé
ou construit par le Groupe

Gère les retraites de 1 Français sur 5

+ de 70
mandats gérés dans le domaine
de la protection sociale

12,3 millions
de comptes Mon compte formation
depuis 2019

Des expertises *uniques* et complémentaires

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un grand pôle financier public et l'opérateur de référence des services publics de proximité. À la croisée du domaine public et du secteur privé concurrentiel, le Groupe est entièrement dédié au service de l'intérêt général, avec un objectif unique : répondre aux besoins de ses clients – collectivités et acteurs territoriaux – et ainsi agir positivement pour accélérer les transformations de notre économie !



*La Caisse des Dépôts
est structurée autour de
quatre grands métiers et de deux
partenariats stratégiques.*



Nos quatre grands métiers

Pour décliner ses missions et ses interventions, directement ou en appui des politiques publiques, la Caisse des Dépôts est aujourd'hui organisée autour de quatre métiers et de deux partenaires stratégiques, codétenus avec l'État.



La Banque des Territoires accompagne les territoires et leurs acteurs en proposant des solutions adaptées aux enjeux locaux : conseil, financements en prêts et investissements et réalisations d'opérations. Avec ses 16 directions régionales et ses deux filiales, CDC Habitat et la SCET, elle propose une offre complète en ingénierie et en montage de projet. Elle s'adresse, sur tous les territoires, aux collectivités, organismes de logement social, entreprises publiques locales, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales et d'agir pour des territoires plus inclusifs, plus durables, plus attractifs et plus connectés.



Gestions d'actifs

Les gestions d'actifs (GDA) gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts (obligations, actions, non coté, immobilier, forêts, etc.), issus des bilans du Fonds d'épargne et de la Section générale. Premier gérant d'actifs de statut public et quatrième investisseur institutionnel français, avec 244 milliards d'euros d'encours d'actifs sous gestion, la direction investit dans toutes les classes d'actifs, directement ou au travers de ses filiales, dans une perspective de long terme et responsable.



Politiques sociales

La direction des politiques sociales (DPS) accompagne les parcours de vie. Elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale en intervenant principalement dans cinq domaines : les retraites, la formation professionnelle, le handicap, le grand âge et la santé. Gestionnaire de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.



Gestion des participations stratégiques

La gestion des participations stratégiques (GPS) a en charge les opérations d'acquisition et de cession, ainsi que le pilotage actionnarial d'une vingtaine de sociétés dont la Caisse des Dépôts est actionnaire de référence. Elle contribue également à la définition de la position actionnariale de la Caisse des Dépôts ainsi qu'à l'accompagnement stratégique et financier des filiales, tout en coordonnant les priorités entre le Groupe et ses filiales.



Nos deux partenaires stratégiques (1)



Bpifrance finance les entreprises à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres. Pour les start-up, PME et ETI, elle développe une offre de conseil, de formation, de mise en réseau et un programme d'accélération.



Le groupe La Poste accompagne tous les Français en offrant des services utiles et adaptés à leurs besoins. Il accompagne les grandes transitions écologique, territoriale, démographique et numérique qui impactent la société, et a l'ambition d'apporter proximité humaine, confiance et soutien à ses clients, particuliers et entreprises.

(1) Les partenaires stratégiques sont des entités filiales du Groupe qui ont un poids particulier dans le bilan et les activités du Groupe.



Une **mission** d'intérêt général en appui des politiques publiques

Être un Groupe utile et engagé pour accélérer la mise en œuvre des politiques publiques et faire grandir la France.

Fractures territoriales, inégalités sociales, dérèglement climatique, instabilité géopolitique, dépendance économique... Autant de défis auxquels notre pays doit faire face et pour lesquels le groupe Caisse des Dépôts est pleinement mobilisé. Acteur contracyclique, l'ambition du Groupe est d'accélérer la mise en œuvre et l'efficacité des politiques publiques sur tous les territoires et d'être l'acteur de la transformation écologique du pays. Fort de sa mission d'utilité publique, le Groupe se mobilise pour assurer la continuité des services auprès de millions de Français, soutenant massivement le développement des investissements économiques et sociaux et des infrastructures qui assureront demain la souveraineté, la compétitivité et la transformation écologique et énergétique des territoires. Intérêt général, confiance, long terme : depuis plus de deux cents ans, ce sont ces valeurs qui guident les actions de la Caisse des Dépôts pour construire ensemble une France plus juste, plus solidaire, plus responsable.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous! »

Fidèle à cette ambition et à ces valeurs, le Groupe s'est fixé trois objectifs pour les années à venir : accélérer la transformation écologique de notre économie; renforcer la souveraineté énergétique, industrielle et numérique et le développement économique de la France; œuvrer à la cohésion sociale et territoriale en favorisant le développement équilibré des territoires et en accompagnant les parcours de vie des Français. Pour guider l'engagement et l'orientation de ses 352 556 collaborateurs, le Groupe a adopté en 2022 sa raison d'être. Fruit d'un travail collaboratif au sein de l'Établissement public et des filiales de la Caisse des Dépôts, elle est structurée autour d'engagements et suivie par des indicateurs. Elle réaffirme l'ADN du Groupe, tout en interrogeant le rôle qu'il entend jouer dans la société.



Trois axes stratégiques

Cette raison d'être s'incarne à travers trois objectifs stratégiques qui viennent en appui des politiques publiques et des orientations choisies pour l'avenir.

Transformation écologique

- Elle est au cœur de l'ambition du Groupe et transverse à ses objectifs stratégiques avec l'ambition d'aligner toutes les activités du Groupe sur une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C. À travers l'adoption d'une politique climat, d'une politique biodiversité et d'un plan d'adaptation aux dérèglements climatiques, le Groupe souhaite à la fois contribuer aux objectifs nationaux sur le climat, soutenir l'adaptation des territoires à travers des offres d'accompagnement dédiées, et être un pionnier en matière de préservation de la biodiversité et dans la sobriété de l'utilisation des ressources. C'est également dans ce cadre que le Groupe renforce ses actions dans la rénovation énergétique des bâtiments, la transformation des modèles de production, la gestion durable des ressources, ou encore dans le développement des mobilités décarbonées et des énergies renouvelables.

Développement et souveraineté économiques

- Pour permettre à la France de maîtriser son développement dans un environnement toujours plus fragmenté et instable, le Groupe a souhaité renforcer ses actions dans les domaines économique et industriel et ainsi soutenir la croissance durable de notre économie. L'objectif du Groupe est à la fois de contribuer à la souveraineté des infrastructures essentielles (énergie, finance, numérique), tout en apportant une contribution majeure à la réindustrialisation décarbonée du pays. Il est également dans le soutien à la création et au développement d'entreprises (PME, TPE, ETI, start-up, etc.), à l'export et au développement de fonds d'investissement. Une ambition qui nécessite, enfin, une politique d'investissement de long terme dans l'économie française, via des programmes innovants, pour accompagner les entreprises cotées et/ou stratégiques, ou encore pour investir sur les territoires ou dans l'immobilier tertiaire.

Cohésion sociale et territoriale

- C'est l'axe historique de nos actions. Celui qui permet d'œuvrer quotidiennement pour un développement équilibré des territoires et pour l'intérêt général. Pour ce qui est de la cohésion territoriale, les priorités d'action du Groupe sont d'accompagner les projets des collectivités locales et l'aménagement du territoire, de soutenir la construction (et la rénovation) et permettre aux Français de se loger dans des conditions abordables et décentes, et de fournir des services aux citoyens sur tout le territoire. En matière de cohésion sociale, les actions du Groupe visent à accélérer la mise en œuvre des politiques sociales en accompagnant le parcours de vie des Français, que ce soit dans le renforcement des actions pour le grand âge et la santé, dans l'accompagnement à l'usage du numérique, ou dans la gestion des régimes publics de retraite, de la formation professionnelle et du développement des compétences.

De notre *raison d'être* à notre *raison d'agir*

Adoptée en janvier 2022, la raison d'être du Groupe traduit son rôle dans l'économie et ses engagements au service de l'intérêt général. Synthèse de l'essence et de la finalité des activités du Groupe au service de tous les Français, elle a vocation à constituer une boussole pour orienter les actions du Groupe. À cette fin, elle a été associée à 14 engagements et 20 indicateurs.



Transformation écologique

Aligner progressivement 100% des activités du Groupe avec une limitation à 1,5 °C du réchauffement climatique

97 % des émissions opérationnelles⁽¹⁾ et **53 %** des investissements et autres financements du Groupe font l'objet d'une cible alignée avec les objectifs⁽²⁾ de l'Accord de Paris

Accélérer l'atteinte de la neutralité carbone en France d'ici à 2050

23 milliards d'euros mobilisés en faveur de la transformation écologique⁽³⁾

40 623 logements sociaux rénovés thermiquement (Banque des Territoires et La Poste)

Développer des solutions pour préserver et restaurer la biodiversité

33 mesures d'empreinte biodiversité réalisées auprès d'entreprises, d'institutions financières et de collectivités par CDC Biodiversité

3 236 hectares renaturés par CDC Biodiversité



Développement et souveraineté économiques

Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprises et le secteur de l'économie sociale et solidaire dans leurs différentes phases de développement

88 136 TPE, PME, ETI et structures d'ESS⁽⁴⁾ accompagnées (prêt, investissement, garantie, accompagnement, partenariat)

Soutenir le développement économique local et inclusif

2 041 projets de programmes territoriaux accompagnés par la Banque des Territoires

70 % des entités du Groupe ayant une politique achats responsables⁽⁵⁾



Cohésion sociale et territoriale

Accompagner les collectivités locales

16 milliards d'euros de financements au secteur public local en France (Caisse des Dépôts, Sfil, LBP)

Soutenir la construction sur tous les territoires et permettre aux Français de se loger dans des conditions abordables et décentes

157 926 personnes logées dans les logements sociaux financés (Caisse des Dépôts, La Poste)

Fournir des services aux citoyens partout sur le territoire

35 768 points d'accès à des services de proximité en France (La Poste)

3,8 millions de passagers transportés en France (Transdev)

Être l'opérateur central de la formation professionnelle et du développement des compétences

12,3 millions de profils activés sur Mon compte formation depuis le démarrage de la plateforme (2019)

Être le gestionnaire de référence des régimes publics de retraite

1 retraité sur **5** reçoit une pension versée par la Caisse des Dépôts

Accompagner l'usage du numérique

1 279 117 personnes accompagnées dans leur usage du numérique par la Caisse des Dépôts et La Poste

Agir en faveur de la santé, du grand âge et favoriser la prévention

4,7 milliards d'euros mobilisés dans le secteur de la santé et du vieillissement (financement et investissement)⁽⁶⁾



Leviers d'action et exemplarité interne

Être engagé dans une recherche de performance extra-financière dans toutes nos actions

98,19 % des encours d'investissement faisant l'objet d'une analyse ESG (prise de décision et suivi)⁽⁷⁾

Être un employeur responsable

244 167 collaborateurs du Groupe bénéficiant en 2022 d'un dispositif d'intéressement au titre de 2021⁽⁸⁾

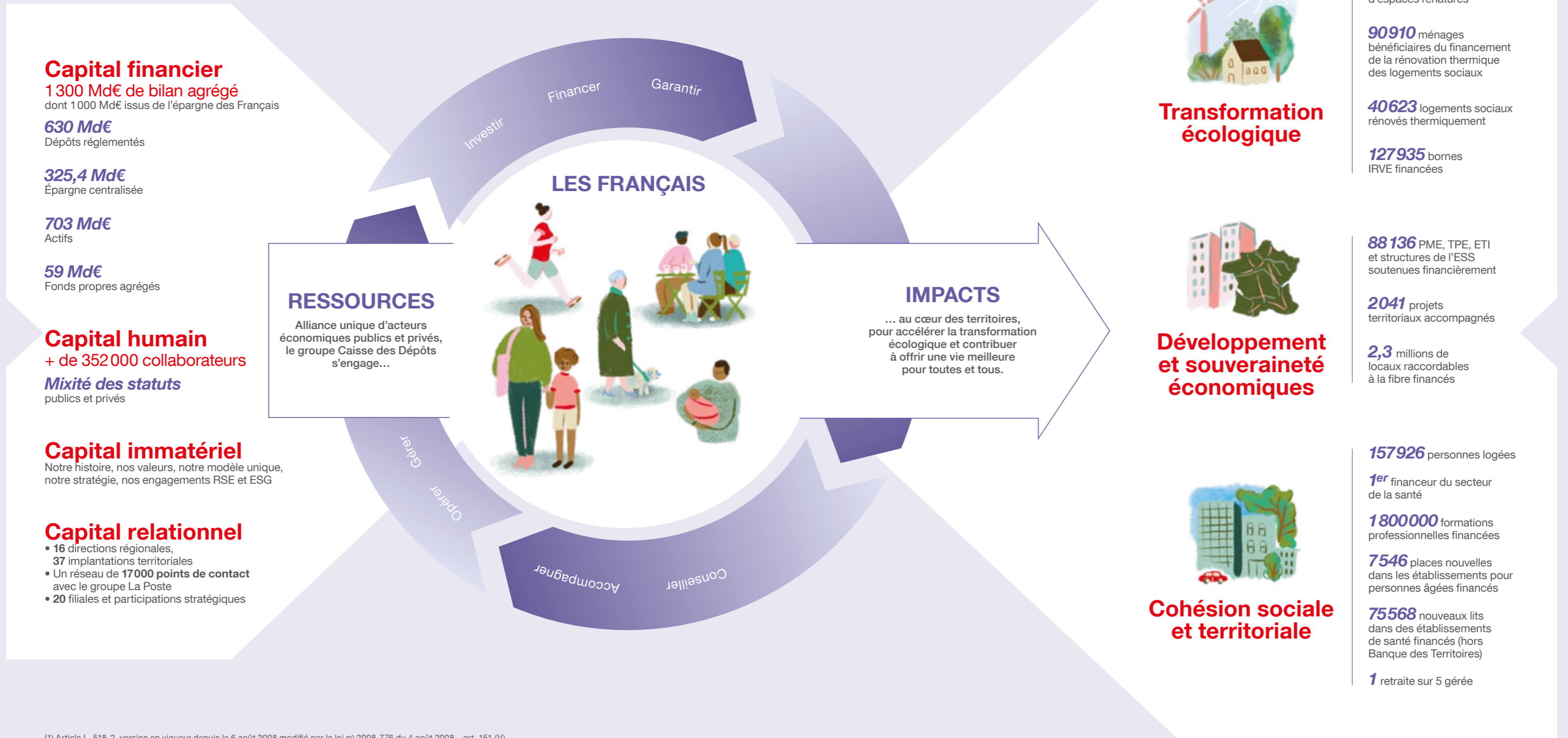
91,5 % Index égalité femmes-hommes en moyenne pour le Groupe⁽⁹⁾

6 % d'emploi de personnes en situation de handicap (pour l'Établissement public)

POUR EN SAVOIR PLUS :
• Cahier des indicateurs 2022

(1) Caisse des Dépôts, CDC Informatique, Bpifrance, Compagnie des Alpes, CDC Habitat, Icade, La Poste, Sfil, Société Forestière, Transdev.
(2) Établissement public, Bpifrance, La Banque Postale (y compris CNP Assurances et LBPAM) et Sfil, sur encours de prêts et investissements.
(3) Évolution méthodologique depuis 2021 : LBPAM n'est plus consolidée dans l'indicateur (-0,6 M€) et évolution de l'intégration des fonds de Bpifrance (-0,6 Md€).
(4) Hors données sur l'ESS pour le groupe La Poste.
(5) Le Groupe inclut en 2022 les entités Caisse des Dépôts, Société Forestière, groupe La Poste, CDC Habitat, Compagnie des Alpes, Transdev, Bpifrance, la SCET, Icade, CDC Informatique.
(6) Caisse des Dépôts, Icade, LBP, CNP, Bpifrance, Sfil.
(7) Périmètre : GDA-DI-STOA, Société Forestière, CDC Croissance, Trésorerie.
(8) Caisse des Dépôts, Bpifrance, Compagnie des Alpes, CDC habitat, CDC Informatique, Icade, La Poste, la Scet, Sfil, Société Forestière et Transdev.
(9) En 2022, inclut la Caisse des Dépôts, le groupe La Poste, la Compagnie des Alpes, CDC Habitat, la SCET, CDC Informatique, Sfil, Transdev, Bpifrance, Icade et CDC Biodiversité.

Créées par la loi du 28 avril 1816 et définies à l'article L. 518-2 du Code monétaire et financier⁽¹⁾, « la Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce Groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. »



(1) Article L. 518-2, version en vigueur depuis le 6 août 2008 modifié par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 – art. 151 (V).

Une gouvernance qui **garantit** stabilité et continuité

Les règles de gouvernance de la Caisse des Dépôts ont été fixées par la loi, et répondent à deux principes datant de sa création, en 1816 : indépendance de la Commission de surveillance et autonomie du directeur général. Ces deux instances assurent la stabilité du Groupe et la continuité de ses actions.

Une Commission de surveillance indépendante

Le Groupe est constitué de la Caisse des Dépôts, Établissement public placé de la manière la plus spéciale sous l'autorité et la garantie de l'autorité législative, et de filiales et participations stratégiques intervenant dans le domaine concurrentiel. La Commission de surveillance veille à la bonne gestion du Groupe et à la mise en œuvre de ses missions d'intérêt général. Son rôle a été renforcé avec la loi Pacte de 2019, qui a également modifié sa composition désormais paritaire, avec 16 membres, dont 5 parlementaires (3 députés et 2 sénateurs), 2 représentants du personnel, 1 représentant de l'État et 8 personnalités qualifiées.

La Commission de surveillance est présidée par **Alexandre Holroyd**, député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France. Elle rend compte au Parlement, au moins une fois par an, des travaux réalisés en son sein en lui communiquant un rapport sur ses débats et ses avis. Elle s'appuie sur un règlement intérieur et plusieurs comités spécialisés visant à renforcer sa capacité de surveillance : le comité d'audit et des risques (CAR), le comité du Fonds d'épargne (CFE), le comité des investissements (CDI), le comité des nominations et des rémunérations (CNR), le comité stratégique (Costrat), le comité responsabilité sociale et environnementale, et éthique (RSE et éthique). La Commission de surveillance est également assistée d'un secrétariat général.

Un directeur général autonome

Le directeur général de la Caisse des Dépôts est nommé pour cinq ans par décret du président de la République après avis public des commissions des finances du Parlement. Il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie vis-à-vis de l'exécutif, qui ne peut le relever de

ses fonctions qu'après avis de la Commission de surveillance ou sur proposition de celle-ci. Il est personnellement responsable de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts.

Comité exécutif

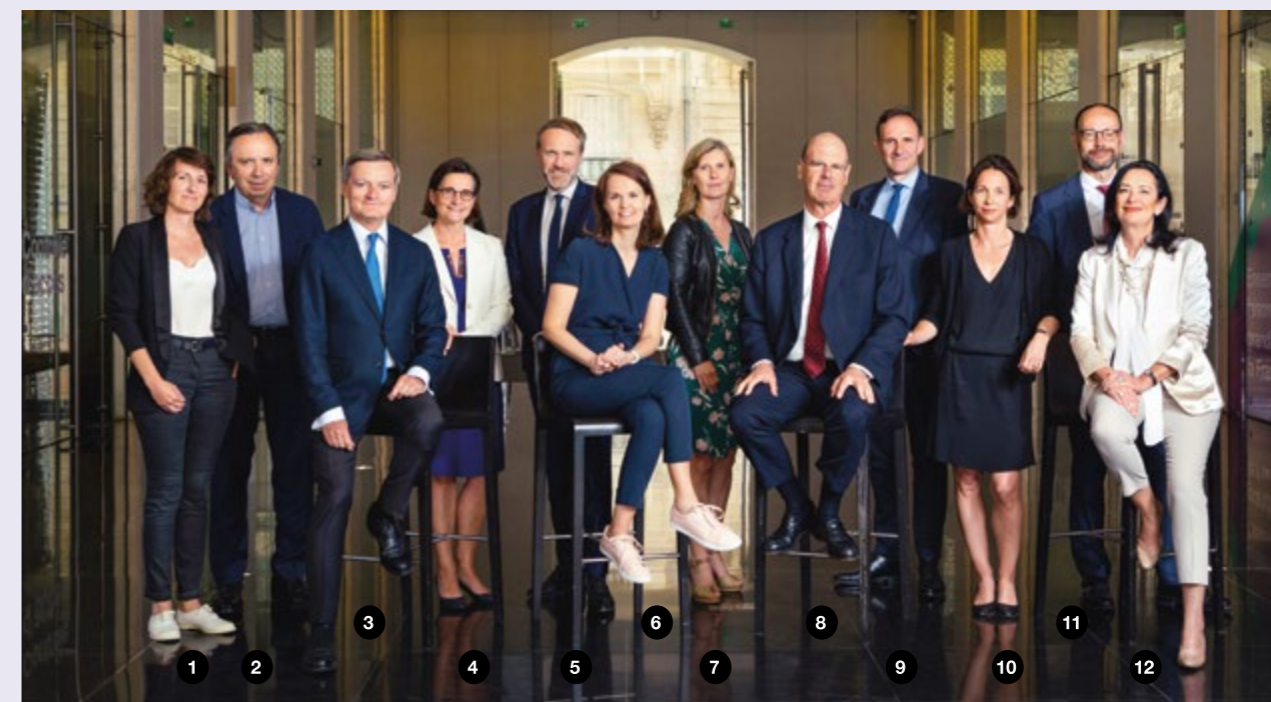
Présidé par le directeur général de la Caisse des Dépôts, le comité exécutif est le principal organe de pilotage du groupe Caisse des Dépôts. Il reflète les métiers qui constituent le cœur des activités du Groupe : le soutien aux projets des territoires, le financement des entreprises, les métiers des retraites et de la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et participations. Le comité exécutif décide de la stratégie du Groupe et suit sa performance opérationnelle en veillant à la bonne adéquation de son offre aux besoins de ses clients, partenaires et usagers.

Quatre dispositifs de contrôle interne et externe

- Contrôle de la Commission de surveillance
- Dispositif de contrôle interne
- Supervision prudentielle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Contrôle de la Cour des comptes

Quatre dispositifs d'encadrement et de transparence des rémunérations

- Plafonnement de la rémunération du directeur général par décret
- Plafonnement volontaire de celles des directeurs de l'Établissement public membres du comité exécutif
- Encadrement des indemnités versées aux commissaires surveillants
- Publication annuelle des rémunérations des dirigeants du Groupe



1. Marie-Laure Gadrat
Directrice de cabinet du directeur général

2. Michel Yahiel
Directeur des politiques sociales

3. Olivier Mareuse
Directeur général adjoint, directeur des gestions d'actifs et du Fonds d'épargne

4. Virginie Chapron-du Jeu
Directrice des risques du Groupe

5. Antoine Saintoyant
Directeur des participations stratégiques, chargé du projet Vision Groupe

6. Sophie Quatrehomme
Directrice de la communication, du mécénat et des partenariats

7. Nathalie Tubiana
Directrice des finances et de la politique durable du Groupe

8. Éric Lombard
Directeur général de la Caisse des Dépôts

9. Olivier Sichel
Directeur général délégué et directeur de la Banque des Territoires

10. Aurélie Robineau-Israël
Directrice des ressources humaines

11. Pierre Chevalier
Directeur des affaires juridiques, de la conformité et de la déontologie

12. Catherine Mayenobe
Directrice générale adjointe, directrice des opérations et du pilotage de la transformation opérationnelle

Nicolas Dufourcq
Directeur général de Bpifrance

La Commission de surveillance

Comité stratégique
Comité des investissements
Comité du Fonds d'épargne
Comité d'audit et des risques
Comité des nominations et des rémunérations
Comité éthique et RSE

Autonomie

Contrôle

/ Elle garantit la bonne gestion du Groupe
/ Elle adopte le budget de l'Établissement public
/ Elle garantit la mise en œuvre de ses missions d'intérêt général
/ Elle délibère sur les orientations stratégiques, la politique durable et l'appétence aux risques du Groupe
/ Elle assure le contrôle permanent de la gestion du Groupe
/ Elle approuve les opérations d'investissements et de cessions significatives (au-delà de 150 M€)
/ Elle fixe le besoin en fonds propres et en liquidités adaptés aux risques en se référant au modèle prudentiel qu'elle détermine
/ Elle approuve les comptes sociaux et consolidés du Groupe

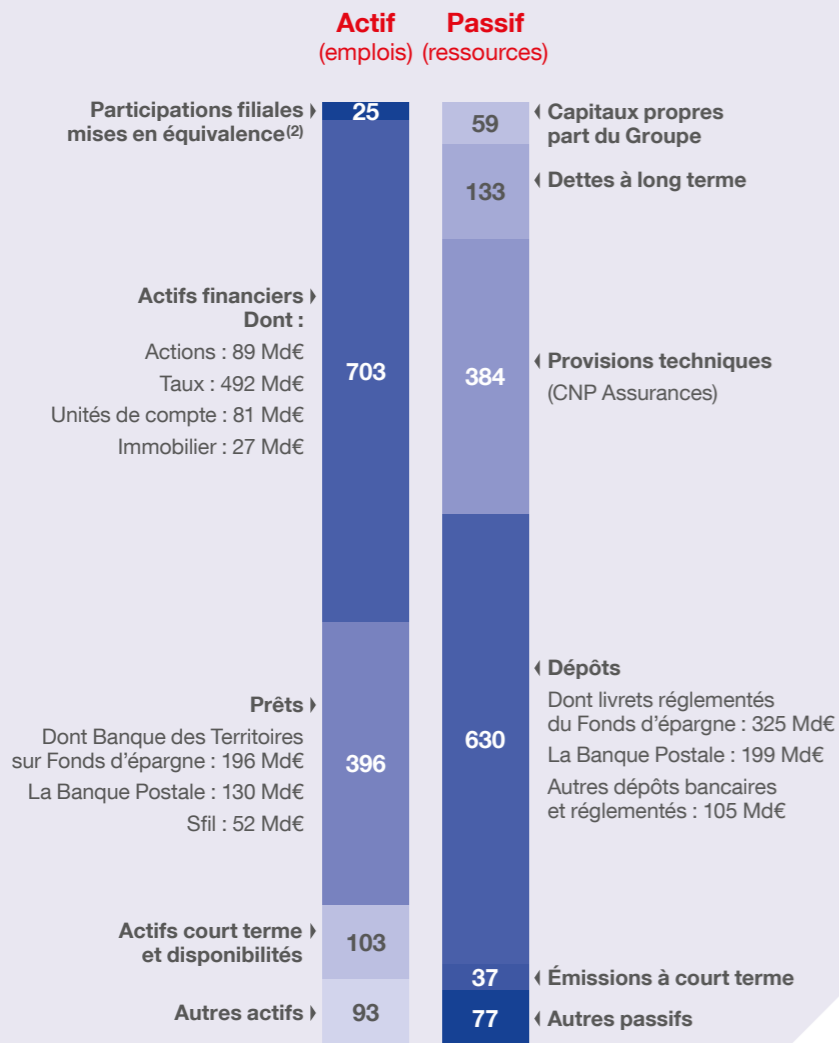
La direction générale de la Caisse des Dépôts

Comité exécutif

/ Elle pilote le Groupe et les activités de ses métiers
/ Elle élabore les comptes prévisionnels et propose le budget de l'Établissement public
/ Elle arrête les comptes sociaux et consolidés
/ Elle propose l'organisation générale
/ Elle fixe les orientations en matière de politique durable et suit la gestion des risques financiers et extra-financiers du Groupe

L'évolution du *bilan* et des *résultats* sur l'année 2022

Plus de 1 300 Md€
de bilan agrégé⁽¹⁾



(1) Bilan agrégé groupe Caisse des Dépôts comptes consolidés en normes IFRS + Fonds d'épargne en normes françaises.
(2) Les participations mises en équivalence sont principalement Bpifrance, RTE, GRT Gaz, Euroclear, Egis et Suez. Les participations intégrées globalement (principalement La Poste, Sfil, CDC Habitat, Transdev, Icade, Compagnie des Alpes) voient leurs bilans affectés sur tous les postes.



Notation financière (31.12.2022)

AA/Aa2/AA

Identique à celle de l'État français

Notations extra-financières

C

Statut Prime
Parmi les leaders sectoriels (10 % les meilleurs) 2020
ISS-ESG

A+

Performance maximale sur le volet « stratégie et gouvernance » 2020
PRI

Advanced 72/100

Classé 1^{er} de son panel sectoriel 2022
Moody's Vigeo

Negligible Risk 7,8/100

Classé 14^e au sein des institutions bancaires dans le monde 2023
Sustainalytics

Indicateurs financiers

59 Md€⁽¹⁾

Fonds propres agrégés⁽¹⁾ (dont 15 Md€ de fonds propres sociaux pour le Fonds d'épargne et 44 Md€ de fonds propres consolidés Caisse des Dépôts)

4,2 Md€⁽¹⁾

Résultat agrégé⁽²⁾ (dont 0,9 Md€ de résultat net pour le Fonds d'épargne et 3,3 Md€ de résultat net part du groupe Caisse des Dépôts)

2,4 Md€

Contribution au budget de l'État (dont 1 630 M€ de versements au titre du résultat consolidé du Groupe, 600 M€ de prélèvement sur Fonds d'épargne et 199 M€ de contribution représentative de l'impôt sur les sociétés de la Caisse des Dépôts)

POUR EN SAVOIR PLUS :
Vidéos des Résultats du Groupe et par métier en 2022

(1) En recul de 3 Md€ en lien avec la baisse de la valorisation des actifs.
(2) Section générale comptes consolidés (en normes IFRS) + Fonds d'épargne (en normes françaises).

Nos *mandats* spécifiques

La Caisse des Dépôts intervient également au travers de mandats spécifiques réalisés pour le compte de tiers, de l'État et des autorités de tutelle.

Ces mandats stratégiques concernent les retraites, la formation professionnelle et le handicap, ainsi que le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et le Grand Plan d'investissement (GPI). En apportant des solutions fiables et innovantes à ses clients et partenaires, elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.



Retraites

→ La Caisse des Dépôts recouvre les cotisations des employeurs et des actifs, calcule et verse les pensions des retraités, et assure l'information des employeurs et des affiliés. Gestionnaire et opérateur de référence pour les régimes publics et spéciaux, la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts gère six régimes de retraite obligatoires : la retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France et les retraites additionnelle ou complémentaire des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.

55 000
employeurs

34 Md€
de pensions versées à

7,6
millions d'actifs cotisant
à un ou plusieurs régimes

4,3
millions de pensionnés



Handicap

→ Mon Parcours Handicap, la plateforme d'information, d'orientation et de services destinée à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap et à leurs aidants a été développée, en 2020, pour le compte de l'État, par la Caisse des Dépôts en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). La direction des politiques sociales gère par ailleurs le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Mon Parcours Handicap :
4 028
inscrits à la communauté
MPH au 31.12.2022

2 430 000
visites unitaires annuelles
de la plateforme (+ 152,7 %
de visites en 2022)

FIPHFP :
5,45 %
Taux d'emploi
direct des PSH dans
la fonction publique
(obligation légale : 6 %)

420
employeurs publics
conventionnés

260 095
bénéficiaires de l'obligation
d'emploi en 2022

94,63 M€
d'interventions financées



Formation professionnelle

→ La Caisse des Dépôts est devenue un acteur de référence dans le monde de la formation professionnelle avec le développement et la gestion du compte personnel de formation (CPF) et son service numérique Mon compte formation, qui intègre également le droit individuel à la formation des élus (Dife) via le service Mon compte élu depuis 2022. Elle calcule les droits acquis au titre du CPF et permet aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de trouver une formation certifiante, de s'inscrire, de solliciter un financement complémentaire et de payer en ligne.

**Mon compte
formation :**
39,8
millions de titulaires

1 983 €
de compteur moyen

**Depuis le
21 novembre 2019 :**
12,3
millions de
profils activés

5,99
millions de
dossiers acceptés

8,18 Md€
d'achats de formations

Financement de l'économie

→ Depuis son lancement, en 2010, le groupe Caisse des Dépôts gère, pour le compte de l'État, les mandats du Programme d'investissements d'avenir (PIA), qui finance des investissements prometteurs et innovants sur l'ensemble du territoire et dans des secteurs stratégiques (transition écologique, compétitivité, enseignement supérieur et recherche, souveraineté). Le Groupe gère également le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), qui a pour objectifs de renforcer les compétences et d'améliorer la qualification par la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi, pour permettre un retour à l'emploi. Au total, à fin 2022, ce sont plus de 10 milliards d'euros et 2 435 projets qui ont été engagés depuis le lancement des programmes grâce au soutien du groupe Caisse des Dépôts, et notamment de Bpifrance.



En 2022,
1,5 Md€
En 2022, 1,5 Md€ ont été
engagés dans
ces programmes,
principalement, dont :

595,5 M€
pour l'éducation
et la formation

380,7 M€
pour les infrastructures
numériques et les services

257,2 M€
dans l'aménagement et le
développement économique



Enjeux et solutions

Accompagner les mutations, soutenir les choix de la nation et inscrire la France dans une dynamique économique et sociale positive à l'horizon 2030 : l'objectif de la Caisse des Dépôts est ambitieux. Il repose sur un plan stratégique à moyen terme qui fait de la transformation écologique, de la souveraineté et du développement économiques, ainsi que de la cohésion sociale et territoriale les priorités absolues. Avec, en fil directeur, l'enjeu du maintien de la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.





Une contribution majeure au financement des objectifs nationaux en matière de transformation écologique

La politique environnementale du Groupe concerne l'ensemble de ses métiers financiers et non financiers et vise à mobiliser les leviers d'action en faveur d'une transformation écologique juste et résiliente, vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité, et une gestion durable des ressources. Elle se concrétise notamment par des politiques biodiversité et climat, et un plan d'adaptation. La politique climat, revue en 2022, articule l'ambition du Groupe autour des axes suivants :

- prendre en compte le climat dans la gouvernance et dans tous les leviers d'action, y compris les risques climatiques;
- rendre les activités du Groupe compatibles avec un développement bas carbone et encadrer strictement les énergies fossiles;
- accroître la résilience des activités du Groupe et des territoires au changement climatique;
- contribuer aux objectifs nationaux sur le climat.

L'année 2022 a été marquée par une montée en puissance des financements (investissements, prêts) mobilisés par le Groupe pour la transformation écologique, avec 23 milliards d'euros (+33 % par rapport à 2021), soit un total de 53 milliards d'euros sur 2020-2022.

Des financements dédiés majoritairement à la rénovation énergétique des bâtiments, à la construction de bâtiments à haute performance environnementale, à l'installation de capacités d'énergies renouvelables et à la mobilité. L'objectif cible de 60 milliards d'euros de financements mobilisés sur 2020-2024 pour le Groupe sera donc largement dépassé. Aussi, en 2023, le groupe Caisse des Dépôts a défini une nouvelle cible de 100 milliards d'euros sur les cinq prochaines années.

Transformation écologique



3 °C

Alors que les États se sont engagés à agir pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C dans le cadre de la COP 21 et de l'Accord de Paris, la trajectoire actuelle est au double



+51 %

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter entre 1990 et 2020; elles ont baissé sur la même période de 32 % en Europe, 27 % en France



x 5

Les catastrophes naturelles ont été multipliées par 5 entre 1970 et 2020



14,5 °C en moyenne

2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France. 7 des 10 dernières années figurent dans le palmarès des années les plus chaudes



-63 %

Pour rester alignée sur une trajectoire à 1,5 °C, la France doit baisser ses émissions de 63 % d'ici à 2030



32 %

de la consommation énergétique annuelle en France est liée à la mobilité



Développer les énergies renouvelables

Nos contributions 2022

- En 2022, la Banque des Territoires et STOA ont investi dans des projets totalisant 435 MW de puissance nouvelle, portant le cumul à 3 259 MW depuis 2020, soit 31,5 % de la cible
- À fin 2022, la Banque des Territoires détient des participations dans des projets représentant plus de 8,9 GW de capacité de production d'électricité en exploitation, l'équivalent en puissance d'une dizaine de réacteurs nucléaires

Financer massivement la transformation écologique et, plus particulièrement, les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) est au cœur de la raison d'être et des missions stratégiques du groupe Caisse des Dépôts. L'un des leviers de cette ambition est le développement des énergies renouvelables (ENR) : éolien, solaire, hydraulique et biomasse.

Le Groupe s'est ainsi fixé une cible de contribuer au financement de 10,3 GW de capacités nouvelles d'électricité d'origine renouvelable entre 2020 et 2024.

La Banque des Territoires investit – 869 millions d'euros en 2022 – dans la production d'énergies renouvelables et des infrastructures locales (comme les réseaux de chaleur), en accompagnant les développeurs d'énergies renouvelables et les collectivités locales, et en soutenant les filières innovantes comme l'hydrogène ou l'éolien en mer. Avec Bpifrance, elle soutient la valorisation des ressources énergétiques locales comme le gaz renouvelable issu de la méthanisation, la valorisation énergétique des déchets et la géothermie.

Bpifrance qui, par ailleurs, en tant que prêteur, cible ses investissements sur des levées de fonds de start-up de l'énergie, et qui a financé les ENR à hauteur de plus de 1,1 milliard d'euros en 2022. Pour financer l'essor des ENR tout en relocalisant les actifs de production, le Groupe s'est mobilisé en 2022 pour soutenir le développement d'infrastructures de production d'énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque, biogaz, géothermie, méthanisation, etc.). La Banque des Territoires a, par exemple, investi dans le champ de la production d'hydrogène en 2022, en intégrant le capital de

la société Lhyfe. La Banque Postale affiche en 2022 1,8 milliard d'euros de nouveaux encours de financement des énergies renouvelables. Conformément à sa nouvelle politique climat, le Groupe a renforcé ses exclusions en matière d'énergies fossiles et, au-delà des exclusions prévues (voir « Une pratique responsable de la finance » page 72), le groupe Caisse des Dépôts s'engage auprès des entreprises du secteur « pétrole et gaz » pour que – notamment – elles développent des stratégies robustes de transition vers la neutralité carbone d'ici à 2050 et diversifient leurs activités vers les énergies renouvelables. Le groupe Caisse des Dépôts intervient également au travers de filiales et de participations non financières comme la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui est le premier producteur français d'électricité renouvelable avec une capacité de 3 GW hydraulique (concession du Rhône) et 1 GW d'énergie éolienne, solaire et petite hydro, et vise 1 000 MW supplémentaires dans la vallée du Rhône d'ici à 2030.

Enfin, dans le cadre de la maîtrise des impacts liés à son propre fonctionnement (voir « Une volonté d'exemplarité » page 76), la Caisse des Dépôts vise également à accroître le recours aux énergies renouvelables dans son approvisionnement énergétique pour atteindre 75 % d'ici à 2025, contre 69 % en 2020.



Partenaire du premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable

Actionnaire de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) à hauteur de 33,2 % et présent à ses côtés au capital de plusieurs sociétés de la transition énergétique, le groupe Caisse des Dépôts est un partenaire de longue date du premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable. Aménageur des territoires, la CNR est un acteur clé de la transition énergétique. Ici, à Beaucaire, des éoliennes et des panneaux photovoltaïques CNR sur le fleuve Rhône.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Politique climat du Groupe 2022
- Charte financement responsable
- Liste d'exclusions
- CDScope n° 398, janvier-février 2022 : « La France face à son destin énergétique »
- Site Web Lhyfe
- Site Web CNR
- Cahier des indicateurs

Accélérer la rénovation *thermique* des bâtiments

Nos contributions 2022

- 40623 logements sociaux rénovés thermiquement (Banque des Territoires et La Poste)
- 90910 ménages bénéficiaires du financement de la rénovation thermique des logements sociaux

Le secteur du bâtiment (résidentiel, tertiaire et matériaux de construction) représentait en 2021 à lui seul près de 23% des émissions de gaz à effet de serre nationales, et le rythme des chantiers de rénovation annuels n'atteint pas encore les objectifs fixés pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Construits pour la majorité d'entre eux avant 1975, les bâtiments publics représentent en moyenne 76 % de la consommation d'énergie d'une commune et son deuxième poste de dépenses. Leur rénovation est donc un enjeu majeur pour les collectivités en termes financiers, mais aussi pour répondre aux attentes citoyennes et réglementaires en matière de transformation écologique. Le secteur du bâtiment représente 44 % de l'énergie consommée en France, avec notamment près de 5 millions de passoires thermiques (soit 17 % du parc).

Le Groupe s'est fixé deux cibles sur 2020-2024 en matière de rénovation thermique

- 3,5 millions de m² rénovés thermiquement pour les bâtiments publics ou privés (cible initialement fixée pour la Banque des Territoires mais à laquelle contribue également La Poste). En 2022, les projets de rénovation thermique se sont accélérés, notamment avec le développement de l'intracring.

Près de 2,3 millions de m² ont fait l'objet d'une rénovation énergétique en 2022, grâce à la mobilisation de la Banque des Territoires et de La Poste ;

- 200000 logements sociaux rénovés thermiquement. La rénovation thermique peut s'envisager sur le bâti avec des opérations d'isolation thermique et d'étanchéité. Elle peut également s'opérer via le remplacement des équipements techniques existants ainsi que par l'adjonction d'énergies renouvelables, ou bien de systèmes de régulation et de programmation. En 2022, 40623 logements ont fait l'objet de tels travaux grâce à l'action du groupe Caisse des Dépôts (Banque des Territoires et La Poste).



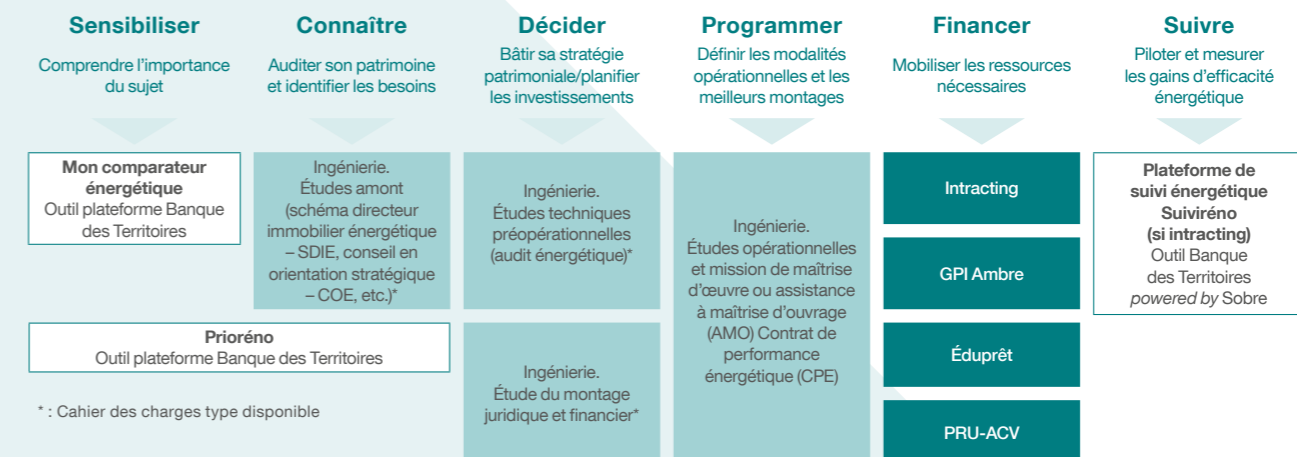
Zoom sur un projet emblématique

Rénov' mon école : soucieux d'accélérer la transformation écologique et énergétique mais aussi de réduire les coûts liés à la consommation d'énergie, le syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde (Sdeeg) s'est lancé dans la rénovation énergétique des bâtiments publics avec le soutien de la Banque des Territoires et du programme Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Ainsi, le Sdeeg propose une solution clés en main pour la rénovation globale des écoles avec le programme Rénov' mon école : ingénierie technique, administrative et financière par le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. L'accompagnement s'opère de la maîtrise d'œuvre des travaux à la réception de l'ouvrage, tout en définissant en amont les besoins de la collectivité. Le préfinancement (avance remboursable) et le financement des travaux sont mutualisés par le Sdeeg, qui contracte les prêts Ambre et Intracring auprès de la Banque des Territoires.

La méthode de la Banque des Territoires

Les étapes pour aboutir à la réalisation d'un programme de rénovation peuvent parfois sembler longues, complexes et très techniques, notamment en fonction de la taille de la collectivité. La Banque des Territoires a ainsi mis en place, tout d'abord dans le cadre du dispositif 1 000 écoles du programme Action cœur de ville, puis généralisé à l'ensemble de ces clients un parcours de rénovation détaillant les grandes étapes :

Les grandes étapes du parcours



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Plan rénovation énergétique des bâtiments publics
- Websérie « Objectif rénovation »

Favoriser les mobilités durables

Nos contributions 2022

- 127 935 bornes IRVE financées (flux)
- Part de véhicules propres dans la flotte totale (France, stock) :
 - pour Transdev : 26,4 % ;
 - pour La Poste : 57,3 %
- 48 189 nouvelles places dans les véhicules propres (Banque des Territoires et Transdev)

Les transports constituent aujourd'hui la première source d'émissions de gaz à effet de serre en France (30% en 2021 selon les chiffres du Haut Conseil pour le climat). La décarbonation de la mobilité est donc un impératif pour tous les territoires. Elle passe par des changements d'usage, via le report modal ou le meilleur remplissage des véhicules, tant pour les personnes que pour les marchandises, et par le verdissement des flottes de véhicules en recourant aux motorisations électrique, hydrogène, biométhane. Le groupe Caisse des Dépôts, en particulier via la Banque des Territoires, le groupe La Poste et Transdev, intervient dans la conception, le financement et l'exploitation d'infrastructures et d'équipements de mobilité.

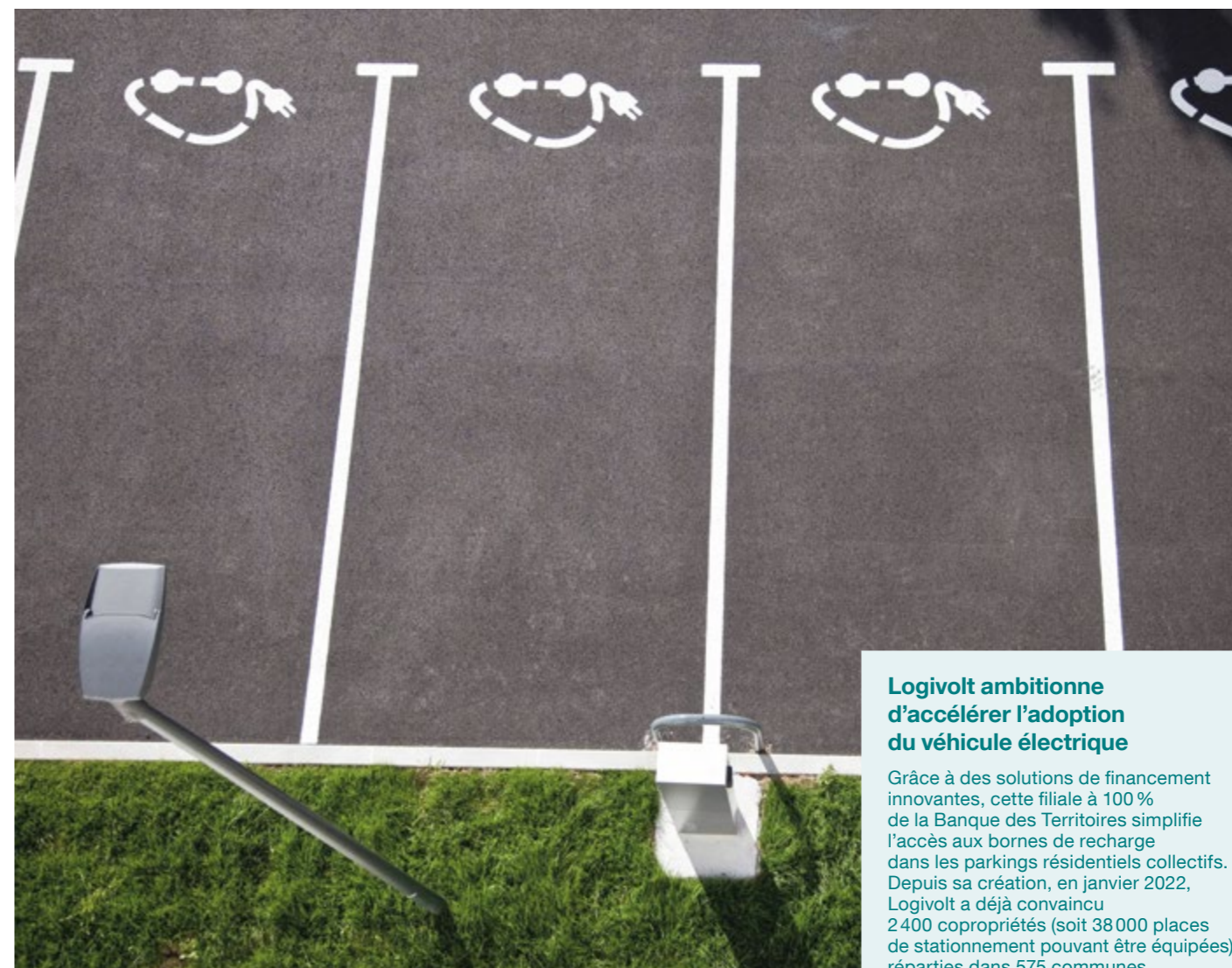
Avec l'ambition de permettre à chacun, en tout point du territoire national, de se déplacer en minimisant son impact sur l'environnement, la Banque des Territoires intervient :

- sur l'ingénierie en amont, par exemple en cofinçant les schémas directeurs IRVE (infrastructure de recharge de véhicule électrique) dans 56 départements ;
- en tant que prêteur via notamment le Mobiprêt, dédié au financement des collectivités territoriales et de leurs délégataires pour les transports collectifs en site propre : pistes cyclables, matériel de transport en commun routier ou ferroviaire, par exemple ;
- en tant qu'investisseur dans des sociétés de projet titulaires de concessions portuaires, d'infrastructures de recharge (IRVE) ou d'avitaillement (hydrogène, gaz naturel pour véhicules – GNV).

Le Groupe, à travers la Banque des Territoires, s'est fixé une cible de 50 000 bornes IRVE financées sur 2020-2024, incluant les bornes IRVE publiques ainsi que les infrastructures communes dans les copropriétés. Pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et favoriser le développement d'alternatives aux transports thermiques, en 2022, 127 335 nouvelles bornes ont été financées grâce notamment à Logivolt (cf. encadré ci-contre), dépassant largement dès 2022 la cible fixée sur 2020-2024.

Par ailleurs, dans le cadre de son Plan climat, la Banque des Territoires a alloué une enveloppe de 900 millions d'euros d'investissement en fonds propres et quasi-fonds propres aux projets de mobilité durable et d'accessibilité des territoires sur 2020-2024. À fin 2022, 761 millions d'euros sont engagés, soit 84,5% de l'enveloppe totale. Par ailleurs, 1 milliard d'euros ont été engagés à fin 2022 envers la Société du Grand Paris pour le financement du Grand Paris Express. Les filiales du Groupe intervenant dans le secteur du transport et de la logistique, le groupe La Poste et Transdev, contribuent elles aussi à une mobilité plus durable, en premier lieu par la décarbonation de leurs flottes propres, avec une augmentation régulière depuis quelques années de la part de véhicules propres dans ces flottes, mais également par des contributions plus larges :

- l'entreprise **Movivolt** – détenue à 70% par la Banque des Territoires et à 30% par le groupe La Poste – a pour objectif de déployer une flotte de 10 500 véhicules électriques d'ici à 2025, proposés à la location longue durée pour les entreprises et les collectivités et ainsi répondre à un double enjeu : accompagner celles-ci vers une



Logivolt ambitionne d'accélérer l'adoption du véhicule électrique

Grâce à des solutions de financement innovantes, cette filiale à 100% de la Banque des Territoires simplifie l'accès aux bornes de recharge dans les parkings résidentiels collectifs. Depuis sa création, en janvier 2022, Logivolt a déjà convaincu 2 400 copropriétés (soit 38 000 places de stationnement pouvant être équipées), réparties dans 575 communes.

adaptation aux zones à faibles émissions (ZFE) et accélérer le déploiement de mobilités douces sur l'ensemble des territoires ;

- la **Banque Postale** propose des solutions de financement pour accompagner les entreprises et les collectivités dans les secteurs de la mobilité et des transports publics, ou les particuliers pour l'écomobilité (prêt personnel véhicule vert) ;
- **Transdev**, mobilisé depuis plusieurs années avec l'Ademe sur de nombreux projets au bénéfice du développement

de solutions de mobilité du quotidien innovantes et durables, et en faveur de la planification écologique territorialisée, a renforcé en 2022 cette collaboration sur trois axes principaux : l'accompagnement de la décarbonation des flottes de transport public, l'institutionnalisation des relations entre l'Ademe et Transdev au niveau des territoires pour répondre conjointement aux enjeux des collectivités en matière de transition écologique des mobilités et le lancement de nouvelles études ou projets de recherche communs.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- La Banque des Territoires au service de la mobilité
- La Caisse des Dépôts et La Poste font des étincelles avec Movivolt
- Web Transdev
- Cahier des indicateurs

Préserver et restaurer les *ressources* et la *biodiversité*

Nos contributions 2022

- 33 mesures d'empreinte biodiversité réalisées auprès d'entreprises, d'institutions financières et de collectivités par CDC Biodiversité
- 3236 hectares renaturés financés/opérés par CDC Biodiversité
- 3 Md€ mobilisés par la Banque des Territoires sur 2020-2024 pour des projets favorables à la biodiversité dans le cadre du Plan de relance

En décembre 2022, pendant la COP 15 Biodiversité, le groupe Caisse des Dépôts a publié sa première politique biodiversité. Elle concerne autant les métiers dits « opérationnels » et le fonctionnement interne des entités du Groupe que ses métiers financiers. Elle est complétée par de nombreux plans d'action biodiversité construits à l'échelle des entités. Cette politique est structurée en quatre axes.

Mesure d'empreinte

Les entités s'engagent à mesurer leur propre empreinte sur la biodiversité d'ici à 2024, dans la limite des outils disponibles, et à poursuivre leurs travaux pour la mesure des risques liés à la biodiversité. Par ailleurs, le Groupe s'engage à développer et offrir des outils de mesure adaptés aux entreprises, aux institutions financières ou encore aux collectivités, notamment au travers des travaux de la filiale CDC Biodiversité et de sa méthodologie Global Biodiversity Score.

Réduction des impacts négatifs

La politique biodiversité du Groupe développe de nombreux critères de dialogue actionnarial voire d'exclusion sur différents sujets afin d'atténuer ses impacts négatifs directs et indirects sur les cinq pressions identifiées par l'IPBES⁽¹⁾ : changement d'usage des sols et des mers, surexploitation des organismes, pollutions et espèces exotiques envahissantes ; le changement climatique faisant déjà l'objet d'une politique dédiée. La politique cible notamment la réduction des impacts du Groupe en matière de déforestation

– avec l'exclusion des entreprises d'exploitation et de négoce de matières premières à fort risque et qui n'ont pas de politique de prévention reconnue – d'artificialisation des sols, de destruction des zones sensibles, de surpêche, de pollution chimique – avec l'exclusion d'ici à la fin 2023 des entreprises dont plus de 20 % du chiffre d'affaires provient des pesticides pour la Caisse des Dépôts, STOA et La Banque Postale. La sobriété d'usage en ressources (énergie, matériaux, eau, etc.) et l'économie circulaire sont également des principes structurants de cette politique.

Accroissement des actions favorables à la biodiversité

Ces actions comportent des financements dédiés (notamment 3 milliards d'euros de la Banque des Territoires sur la période 2020-2024), des solutions fondées sur la nature avec, par exemple, le programme Nature 2050, piloté par CDC Biodiversité, qui a déjà permis de soutenir plus de 60 projets de solutions fondées sur la nature, des innovations et solutions dédiées, ou encore des partenariats et contributions à initiatives collaboratives.

Recherche, formation et sensibilisation

Le groupe Caisse des Dépôts est un acteur du financement de la recherche sur les enjeux de biodiversité par le financement que la Banque des Territoires accorde à la mission Économie et biodiversité pilotée par CDC Biodiversité (7,9 millions d'euros sur la période 2020-2024), mais aussi par des programmes de l'Institut CDC pour la recherche ou encore de la Société

Agnès Baldzuhn, écologue chez CDC Biodiversité

Avec la création de la filiale CDC Biodiversité en 2007, la Caisse des Dépôts a joué un rôle précurseur dans le développement de solutions pour préserver la biodiversité. Elle a notamment lancé le Global Biodiversity Score (GBS), une méthode pour mesurer l'empreinte biodiversité d'une entreprise, ainsi que la base de données BIA-GBS avec Carbon4 Finance pour mesurer l'empreinte biodiversité d'un portefeuille d'actifs cotés.



Forestière. Par ailleurs, des actions de formation et de sensibilisation sont organisées par de nombreuses entités au sein du Groupe, en interne ou auprès de publics divers.

⁽¹⁾ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Politique biodiversité Groupe
- Cahier des indicateurs 2022
- CDScope n° 403, novembre-décembre 2022 : « La biodiversité, le meilleur investissement pour l'avenir »

Adapter *les territoires* et les activités du Groupe au *changement climatique*

Nos contributions

Sur cinq ans :

- 100 M€ d'ingénierie et 1 Md€ de prêts dédiés à l'adaptation des collectivités
- 280 collectivités accompagnées pour l'adaptation des territoires, dont 80 en 2022

Pour accroître la résilience du Groupe, un plan d'action d'adaptation de l'immobilier et des infrastructures a été lancé en 2022.

D'inondations en feux de forêt, la France entière est confrontée aux impacts du changement climatique. Le groupe Caisse des Dépôts prend le parti d'anticiper l'aggravation de ces dérèglements en aidant les territoires à s'adapter mais aussi en adaptant ses propres activités. Il a ainsi adopté un plan d'action en deux volets en 2022 qui sera pleinement déployé d'ici à 2025.

Volet 1 : afin d'accompagner les acteurs locaux dans des décisions d'une complexité inédite, la Banque des Territoires propose des réponses à tous types de territoires (littoral, montagne, villes) en tenant compte de leurs spécificités et de leur degré de préparation.

Les littoraux sont particulièrement vulnérables. La population dense, les activités stratégiques (tourisme, industrie portuaire, etc.) et les milieux naturels riches en biodiversité sont menacés par l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, les risques de submersion, les cyclones en outre-mer. Ils appellent la mise en œuvre d'actions ambitieuses et planifiées d'adaptation avec une refonte des modèles d'aménagement, pouvant inclure des relocalisations des activités et bâtiments.

Moins densément peuplés, **les territoires de montagne** recèlent les ressources naturelles cruciales que sont notamment l'eau et la forêt. Leur développement autour du tourisme d'hiver est menacé

par la baisse de l'enneigement. De nouveaux modes de vie et de développement doivent être imaginés en contribuant à la protection et à la régénération des ressources naturelles et de la biodiversité.

Les villes font face à trois défis : des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, des épisodes de sécheresse, des inondations aggravées par l'artificialisation des sols. Dans bien des cas, les solutions fondées sur la nature permettront de s'adapter tout en restaurant la biodiversité et en améliorant la qualité de vie.

La Banque des Territoires pourra mobiliser jusqu'à 100 millions d'euros en ingénierie sur cinq ans, pour accompagner l'élaboration de stratégies résilientes visant le passage à l'action et l'engagement des acteurs territoriaux dans la mise en œuvre de leurs projets. Son offre de prêts prendra le relais pour financer des projets de maîtrise foncière, de gestion de l'eau, des infrastructures et immeubles plus résilients, des solutions d'adaptation fondées sur la nature. Sur cinq ans, 1 milliard d'euros sur Fonds d'épargne pourra être mobilisé.

Volet 2 : le plan d'adaptation du Groupe couvre également ses propres activités. En 2022, les entités du Groupe présentes dans l'immobilier et les infrastructures se sont engagées à généraliser des démarches d'adaptation de qualité, cohérentes avec la taxonomie européenne. Dès 2023, l'enjeu sera progressivement intégré par les autres activités opérationnelles et financières du Groupe.



La Banque des Territoires en soutien des collectivités dans leur plan d'adaptation

Du pays Basque à l'île de Ré, la Banque des Territoires soutiendra fortement le Groupement d'intérêt public (GIP) du littoral de la Nouvelle-Aquitaine de 2023 à 2027 pour accélérer le déploiement de son plan d'adaptation au changement climatique. Objectif : financer les études opérationnelles pour préparer au mieux les travaux envisagés par les collectivités.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Plan d'adaptation
- Mook « Adapter/Adaptez : des solutions pour les territoires face au changement climatique »
- Politique climat du Groupe
- Cahier de recherche « Analyse des effets économiques du changement climatique en station de montagne »
- Cahier des indicateurs



La reprise en main des souverainetés et du développement économique de la France s'est imposée à nous tous et est devenue l'un des axes stratégiques du Groupe en 2022. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise énergétique qu'elle a engendrée, nous avons tous pris conscience de l'urgence et de la nécessité de renforcer notre souveraineté énergétique. Et au-delà, la crise Covid avait déjà mis en avant une nouvelle fragmentation du monde qui nécessite également de repenser nos chaînes d'approvisionnement. Au total, c'est l'ensemble de nos souverainetés que le groupe Caisse des Dépôts veut renforcer en investissant sur le long terme, dans des infrastructures essentielles, pour la réindustrialisation du pays et pour le développement durable de notre tissu économique. L'objectif du Groupe est de contribuer à accélérer cette transformation devenue essentielle pour permettre à la France, et à l'Europe, d'être plus autonome, plus forte et plus résiliente.

Développement et souveraineté économiques



53,5 Md€
de balance commerciale déficitaire



45
relocalisations d'entreprise en France en 2022



150
sites industriels de plus de 10 salariés ouverts dans l'Hexagone en 2022, contre 70 fermetures enregistrées, avec création de 41 500 emplois



x5
de la facture énergétique française entre 2020 et 2022



55%
de taux d'indépendance énergétique en 2022



14%
c'est la part du secteur industriel dans le PIB français en 2021, pour 3 millions d'emplois directs. Elle s'élève à 23 % au niveau de l'UE et 25 % en Allemagne.



Contribuer à la **souveraineté** des infrastructures essentielles

Nos contributions 2022

- Taux d'indépendance énergétique 2022 à 55% (soit -0,5% par rapport à 2021)
- Acquisition par le Groupe de 20% du capital du « nouveau Suez » pour 1,2 Md€, et de 7,9% du capital d'Euroclear pour 0,5 Md€ (au 31/12/2022)

Les dernières crises que nous avons connues (Covid-19, Ukraine, etc.) ont confirmé que la souveraineté de nos infrastructures essentielles est un préalable indispensable à la transformation du pays. C'est là le deuxième axe qui doit guider l'action du Groupe et qui nécessite des financements massifs. Investisseur de long terme au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts a, en 2022, conforté son rôle central dans le renforcement de la souveraineté énergétique, industrielle, numérique ou financière du pays.

Renforcer notre souveraineté énergétique

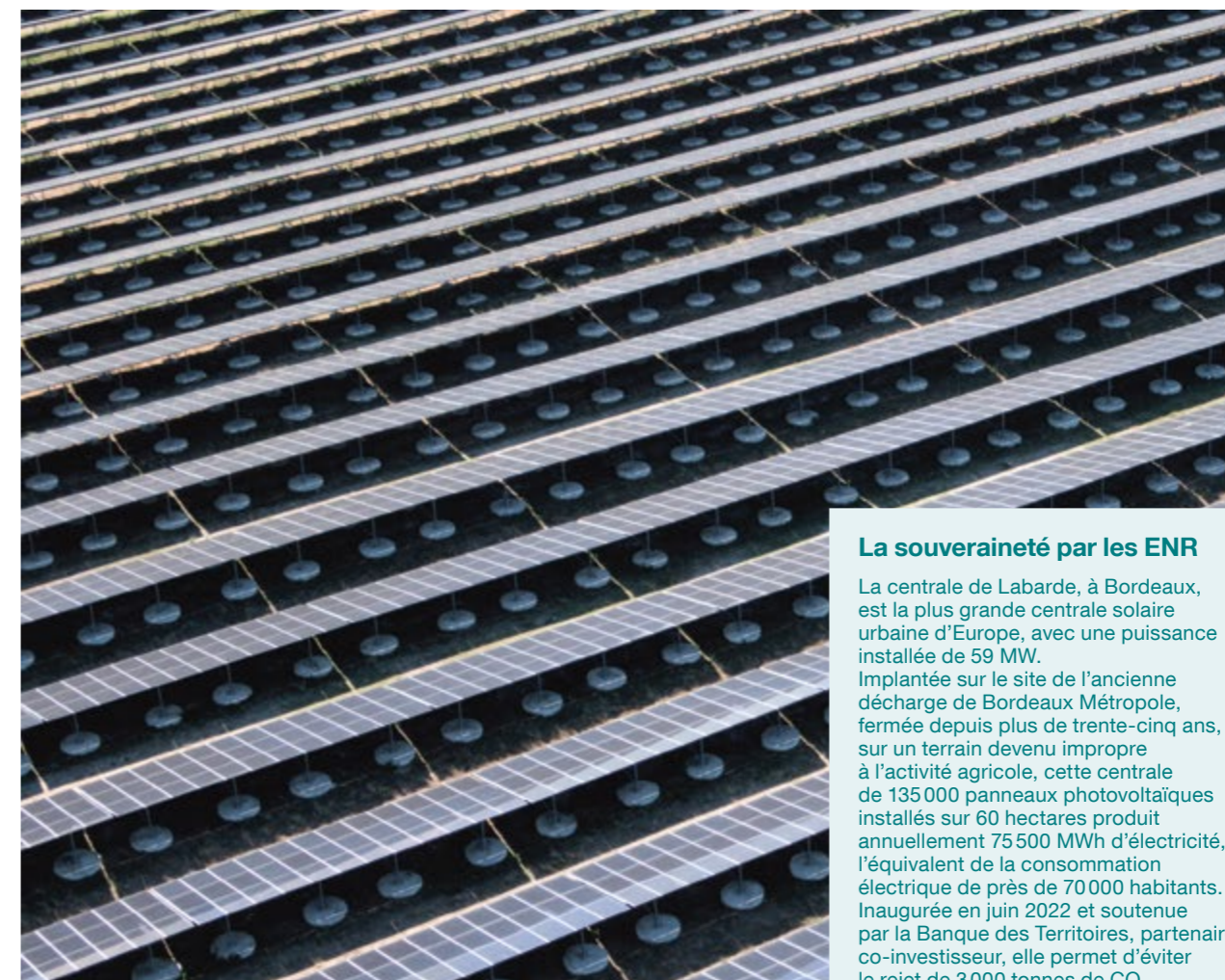
Il n'y a pas de transformation écologique possible sans une mutation profonde de notre système énergétique qui permettrait à la France de répondre de façon autonome à l'évolution de ses besoins énergétiques et de diminuer sa dépendance aux énergies carbonées importées.

Outre les nouveaux financements éoliens et solaires (voir pages 40-41), le Groupe, à travers la **Compagnie nationale du Rhône (CNR)**, contribue également à la production d'hydroélectricité, à hauteur de 23% de la production nationale, et 3% de la production électrique globale. Pour renforcer la sécurisation des approvisionnements en énergie, la Caisse des Dépôts est dorénavant présente au capital des deux grands gestionnaires de réseaux de transport d'électricité et de gaz en France. Après RTE (2017), la Caisse des Dépôts **est montée au capital de GRT**

Gaz en 2022, et continuera d'investir dans le développement de ces réseaux essentiels pour l'avenir puisqu'ils permettront également le transport d'hydrogène ou de biométhane, favorisant ainsi la transformation énergétique. La Banque des Territoires investit en outre dans des stations de ravitaillement en hydrogène. La diminution de la consommation est également un levier pour accroître l'indépendance et la souveraineté énergétiques du pays. C'est pourquoi le Groupe est très mobilisé dans l'accompagnement des entreprises vers des modes de production décarbonés, ou dans la promotion d'une mobilité plus propre.

Une contribution majeure à la réindustrialisation décarbonée

Renforcer la souveraineté énergétique nécessite de disposer d'un tissu industriel conséquent et adapté, mais aussi décarboné! **Bpifrance** a largement participé à cet élan de réindustrialisation en mobilisant **7,3 milliards d'euros pour la transformation du secteur** en 2022, via notamment la mise à disposition de foncier issu de la réhabilitation des friches. Elle a également soutenu l'émergence de projets industriels grâce au plan DeepTech, en lien avec France 2030, ou encore au lancement du plan Start-up et PME industrielles, qui ambitionne de créer 100 nouveaux sites industriels par an d'ici à 2025. C'est également dans cet esprit de reprise de souveraineté industrielle que le



La souveraineté par les ENR

La centrale de Labarde, à Bordeaux, est la plus grande centrale solaire urbaine d'Europe, avec une puissance installée de 59 MW. Implantée sur le site de l'ancienne décharge de Bordeaux Métropole, fermée depuis plus de trente-cinq ans, sur un terrain devenu impropre à l'activité agricole, cette centrale de 135 000 panneaux photovoltaïques installés sur 60 hectares produit annuellement 75 500 MWh d'électricité, l'équivalent de la consommation électrique de près de 70 000 habitants. Inaugurée en juin 2022 et soutenue par la Banque des Territoires, partenaire co-investisseur, elle permet d'éviter le rejet de 3 000 tonnes de CO₂.

Groupe est **entré au capital de Suez**, une grande entreprise leader historique dans la gestion de l'eau et des déchets, à hauteur de 20% en 2022.

Développer les souverainetés numérique et financière

Dans un monde toujours plus « numérisé », le Groupe a renforcé ses actions en 2022 au service d'une plus grande souveraineté numérique, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne. La Caisse des Dépôts s'est ainsi associée en 2022 avec Docaposte (filiale numérique du groupe La Poste et chef de file du projet) pour créer **NumSpot**, qui développera une offre complète de services européens de cloud souverain, totalement créée et hébergée en France. Elle s'est également associée

à Orange pour créer **Hexadone** et proposer aux collectivités locales une plateforme permettant de gérer et de valoriser « souverainement » les données territoriales.

Enfin, Bpifrance a travaillé en 2022 au rapprochement du réseau européen Eutelsat avec le réseau OneWeb, pour que l'UE puisse détenir sa propre constellation de satellites. En matière de souveraineté des infrastructures financières, enfin, **l'entrée de la Caisse des Dépôts au capital d'Euroclear** pour 0,5 milliard d'euros (7,9% du capital détenu au 31 décembre 2022) réaffirme l'engagement du Groupe en faveur du développement et du renforcement de la place financière française et européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- **CDScope n° 400 – mai-juin 2022 : « L'industrie du futur s'installe près de chez vous »**
- **Cahier des indicateurs**

Investir sur le long terme dans l'économie

Nos contributions 2022

- 33,7 Md€ d'investissement dans l'économie française
- 244 Md€ d'actifs sous gestion
- 1,5 Md€ mobilisé pour le PIA en 2022
- 2258000 de locaux raccordables Fiber to the Home (FTTH)

La Caisse des Dépôts n'a pas d'actionnaire et finance elle-même l'ensemble de ses activités. Sa stabilité et sa solidité financière ainsi que son modèle unique d'investisseur à long terme et responsable en font un partenaire majeur du développement des entreprises et de l'économie en contribuant à créer de la richesse et des emplois non délocalisables sur tous les territoires.

Investir dans l'économie et les territoires

Les ressources financières du Groupe, issues de l'épargne réglementée des Français et des dépôts des professions juridiques, sont investies dans trois domaines bien distincts. La Caisse des Dépôts investit une partie de ses ressources dans des actifs financiers afin d'assurer la liquidité et la rémunération des fonds confiés et de participer au financement de l'économie sur le long terme. En tant que **premier investisseur institutionnel public**, elle dispose d'un portefeuille d'actifs de plus de 244 milliards d'euros qu'elle investit en priorité dans le capital des grandes entreprises françaises. Investisseur responsable, la Caisse des Dépôts s'est vu décerner fin 2022 par Instit-Invest (Agefi) le prix de l'« investisseur le plus influent en matière d'ESG ». Le Groupe intervient également dans l'immobilier tertiaire (bureaux, commerces, administration, hôpitaux, etc.), avec CDC Investissement immobilier et Icade, qui s'est imposé comme un leader du secteur sur le Grand Paris et des métropoles régionales. À travers sa filiale Société Forestière,

la Caisse des Dépôts gère également 307 000 hectares de forêt pour un encours de plus de 2 milliards d'euros. Une autre partie de ces fonds est utilisée via la Banque des Territoires pour financer des projets d'intérêt général par des prêts et des investissements en capital. C'est à ce titre que la Caisse des Dépôts est le pilier central du financement du logement social en France avec environ 80 % de l'encours de prêts aux bailleurs sociaux. La Banque des Territoires utilise également ces fonds pour soutenir des secteurs comme le tourisme à travers le Fonds Avenir Soutien Tourisme (FAST) aux côtés de Bpifrance, ou pour contribuer au développement économique des territoires, en participant, par exemple, au déploiement de la fibre partout en France, suite à son entrée au capital de TDF Fibre (voir encadré ci-contre). Enfin, la Caisse des Dépôts est **actionnaire de référence**, seule ou aux côtés de partenaires, **d'une vingtaine de sociétés** dont une partie des résultats contribue au financement de ses missions d'intérêt général. La Caisse des Dépôts est ainsi présente au capital du groupe La Poste (à hauteur de 66 %), de Bpifrance (à hauteur de 50 %), ou encore d'Icade et de la Compagnie des Alpes.

Soutenir les programmes et les fonds innovants

La Banque des Territoires est également l'un des **opérateurs du Plan d'investissement d'avenir (PIA)** pour le compte de l'État. Dans ce cadre, elle a mobilisé plus de 1,5 milliard d'euros en 2022, notamment dans les domaines de l'éducation (595,5 millions d'euros), des infrastructures numériques et services



Accompagner le déploiement du très haut débit sur tous les territoires

Pour contribuer au développement économique des territoires en favorisant, par exemple, le déploiement du très haut débit (THD), la Banque des Territoires est entrée au capital de TDF Fibre en février 2022. Elle accompagne également 80 % des départements pour leur projet de couverture en THD. Elle a consacré depuis dix ans près de 1 milliard d'euros de ses fonds propres à des investissements dans le haut et le très haut débit et a accordé plus de 800 millions d'euros de prêts à 40 départements pour le développement de leurs réseaux d'initiative publique.

(380,7 millions d'euros) ou encore pour l'aménagement et le développement économique des territoires (257,2 millions d'euros).

Au-delà de ses interventions directes, le Groupe participe à des programmes innovants pour mobiliser des ressources venant d'autres investisseurs institutionnels. La Caisse des Dépôts est, par exemple, engagée depuis 2020 dans le programme

Tibi 1 et participe également au fonds **Lac 1**, créé en 2020 et géré par Bpifrance, qui est entrée en 2022 au capital des groupes français Spie (5 % en février) et SEB (en mars). Bpifrance intervient également dans la gestion de fonds pour compte de tiers afin d'agir en soutien aux entreprises stratégiques. Avec 12,8 milliards d'euros gérés en 2022, son activité a augmenté de 25 % par rapport à 2021.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- [Votre épargne est utile](#)
- [Cahier des indicateurs](#)

Contribuer au *développement* des entreprises et à leur *relocalisation*

Nos contributions 2022

- 10071 entreprises industrielles soutenues
- 69 nouveaux projets industriels financés
- 600 M€ investis dans l'ESS (BPI, BDT)
- 88136 PME, TPE, ETI, ESS accompagnés (financement, investissement, garantie, accompagnement, partenariat) (+10% vs 2021)

Accélérer les transformations, c'est œuvrer pour la croissance durable de l'économie et des entreprises sur l'ensemble du territoire. C'est pour cela qu'en 2022 le groupe Caisse des Dépôts a amplifié son soutien au développement et à la transformation de nos PME, TPE et ETI, et au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Grâce à l'action de Bpifrance et de la Banque Postale et à l'offre de services adaptés à tous les besoins des entreprises – prêts, garanties, prises de participations, conseil et accompagnement –, le Groupe a pu contribuer en 2022 à renforcer leur compétitivité, leur capacité d'innovation, leur souveraineté et leur résilience.

Soutenir la création et le développement des entreprises

En 2022, Bpifrance a injecté 34 milliards d'euros pour soutenir environ 80 000 entreprises, dont 17 milliards d'euros de financements (+15,5%) pour près de 13 000 entreprises, et 4,9 milliards d'euros (+11%) en investissement direct et indirect en soutien des entreprises stratégiques pour l'avenir de la nation. Dans le domaine du **financement de l'innovation**, elle a investi 4,5 milliards d'euros, avec une attention particulière sur l'industrie, l'innovation technologique et la transition énergétique et environnementale. Bpifrance a également réalisé plus de 4 000 missions de conseil et innovation et a déployé 33 milliards d'euros d'assurances export en 2022 pour contribuer à relancer le tissu des PME

et des ETI françaises sur le chemin de l'international. Un chiffre qui est en nette progression par rapport à 2021 (+59%). Outre la prolongation de ses investissements dans les fonds Relance Durable France, lancés avec la Fédération française de l'assurance suite à la crise sanitaire, et les obligations Relance, la direction des gestions d'actifs (GDA) a poursuivi en 2022 son engagement dans le **financement des entreprises technologiques**. En 2020, à la suite du rapport Tibi, les institutionnels français s'étaient engagés à investir 6 milliards d'euros dans les entreprises technologiques, avec un engagement de 400 millions d'euros pour la Caisse des Dépôts. À fin 2022, la direction des gestions d'actifs aura engagé 440 millions d'euros dans la première génération de fonds Tibi, au travers de 25 fonds cotés et 45 fonds non cotés, et en premier lieu CDC Croissance. Par ailleurs, son programme Innovation et Opportunités a été doté de 50 millions d'euros supplémentaires. La Caisse des Dépôts, par le biais de sa filiale CDC Croissance, a également participé en 2022, à hauteur de 300 millions d'euros, au **lancement du fonds Tech Premium**, destiné à renforcer l'attractivité de la place de Paris pour les sociétés de la tech en forte croissance. La Banque Postale a également confirmé son implication et son rôle de partenaire de confiance des entreprises. Forte de ses 11 000 clients PME-ETI, elle a l'ambition de doubler le nombre de clients et de multiplier par 2,5 le volume de flux traités d'ici à 2025.



Soutenir le développement économique local et inclusif

Pour accompagner les entreprises industrielles et favoriser leur implantation dans les territoires, la Banque des Territoires accompagne depuis 2018 le déploiement des écoles de production. Établissements privés reconnus par l'État, ces écoles ont pour mission de former des jeunes en décrochage scolaire aux métiers manuels, tout en répondant localement aux besoins des secteurs d'activité en tension. Ici, à l'école de production du Havre, axée sur les métiers de la chaudronnerie, créée pour répondre à une réelle crise du secteur et qui offre aux élèves une garantie de trouver un emploi après avoir décroché leur CAP.

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Premier financeur des structures de l'ESS en France et partenaire privilégié du milieu associatif, la Banque des Territoires a ainsi mobilisé pour le secteur de l'ESS 172 millions d'euros sur 2022, dans le cadre d'un pacte de relance de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. Investissement dans des projets

sociaux et solidaires, investissements directs dans les structures de projet ou intermédiés, ingénierie de projet, accompagnement dans l'émergence de nouvelles entreprises sociales, actions directes au cœur des territoires, etc. : au total ce sont 600 millions d'euros qui ont été injectés dans l'ESS par le Groupe en 2022.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Le site de Bpifrance
- Le bilan d'activité 2022
- Cahier des indicateurs



Pour lutter contre les fractures territoriales et permettre à tous les Français de bénéficier de services publics de qualité, le groupe Caisse des Dépôts a accentué en 2022 ses actions dans le domaine de la cohésion sociale et territoriale. Premier financeur du logement social et premier bailleur social, partenaire de confiance du secteur public local, le Groupe accompagne les collectivités locales au quotidien dans leurs projets d'aménagement du territoire et la politique de la ville. Aux côtés de tous les Français grâce à sa présence sur tous les territoires, le Groupe accompagne leur parcours de vie en étant, par exemple, un acteur central dans la gestion des retraites et du développement des compétences. Au plus près des besoins des plus fragiles, le Groupe a également renforcé ses actions dans le domaine de l'inclusion numérique ou encore dans ceux de la santé et du grand âge.

Cohésion sociale et territoriale



Handicap

Selon la définition retenue, on compte entre 2,6 millions et 7,6 millions de personnes handicapées ou dépendantes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire en France. En 2022, environ 13 % d'entre eux sont en situation de chômage (17 % en 2017), contre environ 7 % dans le reste de la population



Formation

Selon l'Insee, 12,8 % des 15-29 ans se retrouvent sans emploi, sans diplôme et sans formation en 2021, soit 1,4 million de personnes concernées



Fracture numérique

17 % des Français sont encore non connectés (selon l'Insee)



Grand Âge

En dix ans, les 75-84 ans vont voir leur nombre augmenter de 50 %, de 4,1 millions en 2020 à 6,1 millions en 2030, ce qui n'est pas sans conséquence sur la dimension des politiques publiques à adopter



Logement

4,8 millions de logements sociaux en France (sur un total de 37,2 millions) logent 10,2 millions de personnes



30,2 %

de la population française vit dans un désert médical



Accompagner les collectivités locales et l'aménagement du territoire

Nos contributions 2022

- 16 Md€ de financement au secteur public local en 2022
- 2041 projets de programmes territoriaux accompagnés (ACV, PVD, Territoires d'industrie, PIA Territoires d'innovation-ville durable)

Action cœur de ville (ACV), Petites villes de demain (PVD), Territoires d'industrie, etc., en 2022 le Groupe a renforcé ses interventions et confirmé son rôle central dans les programmes d'aménagement et de redynamisation territoriale nécessaires à l'attractivité de tous les territoires. Emploi, logements, transports, qualité de vie : c'est pour lutter contre les fractures territoriales et accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets que la Banque des Territoires a été créée. Une mission qu'elle a su remplir grâce à une offre plus lisible, à destination de tous les territoires, notamment les plus petits, les ruraux et les QPV où le Groupe a renforcé ses interventions.

Financer les projets d'intérêt général des collectivités

En 2022, la Banque des Territoires a accordé plus de 2,1 milliards d'euros de prêts au secteur public local, principalement pour des projets liés à la transformation écologique (Prêt Relance Verte), au tourisme (Prêt Relance Tourisme), à la Santé (Prêt Relance Santé) ou au renouveau industriel (Prêt Gaia Territorial). La Banque Postale et Sfil ont également lancé en 2022 une offre de prêts sociaux dédiée aux investissements socialement utiles portés par les collectivités locales (renouvellement urbain, logement social...), qui ont vocation à être alignés sur la future taxonomie sociale. Ces financements en prêts sont complétés par les investissements de la Banque des Territoires, qui a engagé plus de 2 milliards

d'euros dans plus de 410 projets sur l'ensemble du territoire, principalement dans les domaines de la transformation écologique (784 millions d'euros), de la cohésion sociale et territoriale (402 millions d'euros) ou encore dans l'immobilier et le tourisme (515 millions d'euros). **En incluant Sfil et La Banque Postale, ce sont ainsi 16 milliards d'euros de financement qui auront été accordés au secteur public local par le Groupe en 2022.**

Un groupe au service de l'aménagement de tous les territoires

Lancé en 2018, le programme **Action cœur de ville**, dont le premier volet s'est achevé le 31 décembre 2022, a replacé les villes moyennes au cœur de l'agenda des politiques territoriales (voir encadré ci-contre). Au total, ce sont 222 villes moyennes et 410 projets en 2022 qui auront été accompagnés grâce aux 2,4 milliards d'euros qui ont été mobilisés par la Banque des Territoires et CDC Habitat sur ces cinq dernières années. Pour amplifier les transformations engagées, un second volet du programme, doté de 5 milliards d'euros sur quatre ans, a été acté pour 2023-2026. La Banque des Territoires y contribuera à hauteur de 2,5 milliards d'euros avec une attention particulière sur l'« écologie de territoire » et les entrées de ville. 80 % de ces moyens seront consacrés à la transformation écologique. Le Groupe est également **partenaire du programme Petites villes de demain**, destiné à soutenir 1 600 communes rurales de moins de 20 000 habitants sur la période 2020-2026.



Action cœur de ville à Bourg-en-Bresse

Le programme Action cœur de ville a pour objectifs de réduire la fracture territoriale, de stimuler l'économie et d'améliorer la qualité de vie des habitants des villes moyennes par la redynamisation des centres-villes. Partenaire privilégié, la Banque des Territoires se mobilise pour accompagner la réalisation des projets portés par ces territoires : création de logements, développement des commerces, des entreprises, des mobilités, déploiement de numérique, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, etc. Ici, le Carré Amiot, un ancien collège réhabilité qui accueille le conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, ainsi que des commerces.

En 2022, 1 533 projets ont été soutenus dans le cadre de ce programme, soit une hausse de 74 % par rapport à 2021.

Accompagner la transformation économique et la réindustrialisation des territoires

Le Groupe intervient également dans le **programme Territoires d'industrie, pour lequel la Banque des Territoires a mobilisé 1 milliard d'euros depuis 2018**. En 2022, 5 nouveaux projets ont été soutenus (34 depuis le lancement du programme), comme celui de l'école de production « Étincelle », à Vervins (Hauts-de-France), qui a bénéficié d'un prêt de 240 000 euros pour former à la chaudronnerie et au soudage. Dans le cadre du plan France 2030, prolongement du plan France Relance, doté de 54 milliards d'euros sur cinq ans pour transformer durablement des secteurs clés de l'économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou

encore espace), la Banque des Territoires a déployé en 2022 une enveloppe de 305 millions d'euros pour accélérer la transformation écologique des espaces urbanisés. 39 projets ont pu être sélectionnés en 2022 à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable ». Le Groupe poursuit également ses actions de **soutien à la création d'entreprises dans les territoires fragiles**, avec le déploiement par Bpifrance d'« Entrepreneurat pour tous » dans les QPV, ou encore le lancement de 42 dispositifs « Entreprendre au cœur des territoires », pour accompagner les créateurs d'entreprise hors des grandes métropoles. Enfin, en tant qu'intégrateur des mobilités, Transdev joue un rôle majeur dans le développement économique et social des territoires. Ses lignes permettent au quotidien à plus de 3 millions de voyageurs d'accéder à l'emploi, à la formation, à la vie sociale et aux loisirs.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Pour tout savoir sur le programme Action cœur de ville
- Découvrez le programme Territoires d'industrie
- CDScope n° 400, mai-juin 2022 : « L'industrie du futur s'installe près de chez vous »
- Pour tout savoir sur le programme Petites villes de demain
- Cahier des indicateurs

Soutenir *la construction* sur tous *les territoires*

Nos contributions 2022

- 157 926 personnes logées dans les logements sociaux financés, acquis ou construits par la Caisse des Dépôts en 2022
- 82 492 nouveaux logements sociaux financés, 79 125 logements réhabilités
- 4 346 personnes logées dans les logements intermédiaires
- 416 QPV en cours d'aménagement/de rénovation
- 174,3 Md€ d'encours de prêt : pour le logement social et la politique de la ville, soit 78% des encours de la dette des organismes de logement social (OLS) détenus

Alors que l'offre de logements reste encore largement déficitaire sur l'ensemble du territoire, le groupe Caisse des Dépôts est engagé aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs de l'habitat pour accélérer la production de logements durables et abordables et pour mettre en œuvre une politique de la ville ambitieuse pour réduire les inégalités. Par l'étendue de son offre et la complémentarité de ses interventions (financeur, investisseur, opérateur, aménageur), le groupe Caisse des Dépôts occupe une position centrale dans le paysage du logement français.

Une contribution majeure à la production de logements

Premier financeur du logement social (en France) avec un encours de plus de 174 milliards d'euros, la Banque des Territoires a octroyé 11,5 milliards d'euros de prêt aux bailleurs sociaux en 2022, permettant le financement de 82 492 logements sociaux et le financement de 5 791 logements intermédiaires. L'année 2022 a par ailleurs été très dynamique pour l'habitat spécifique, qui regroupe le secteur médico-social, l'habitat pour jeunes, le logement d'insertion et l'hébergement pour les personnes défavorisées, avec 1 milliard d'euros de prêt (+29%) ayant permis la construction de 11 847 logements (10 000 en 2021) et la rénovation de 4 244 autres (3 500 en 2021). La Banque des Territoires a également déployé un ensemble de nouvelles offres de prêts pour dynamiser la construction de logements (Prêt Plus Horizon, PHB 2.0 constructions vertes, Enveloppe BEI pour la rénovation thermique) et a apporté un soutien complémentaire de 1 milliard d'euros aux titres participatifs émis par

les bailleurs sociaux entre 2020 et 2022, ainsi que des prêts à taux fixe, à hauteur de 8 milliards d'euros en 2022.

Le Groupe est également le premier bailleur social de France. Avec sa filiale CDC Habitat, il loge plus de 1 million de personnes dans un parc de 544 500 logements (+2,4% sur un an), dont 436 200 logements sociaux et très sociaux, 108 300 logements intermédiaires et abordables, 26 000 logements étudiants et de jeunes travailleurs, et 16 000 places d'hébergement d'urgence, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. En 2022, CDC Habitat a livré 17 000 nouveaux logements et permis la mise en chantier d'un nombre équivalent, tout en augmentant ses prises de participations de 100 millions d'euros dans le secteur HLM. Le bailleur a également participé début 2022, aux côtés de CNP Assurances, à la structuration du fonds Lamartine, qui comptera plus de 8 000 logements libres et intermédiaires, et a lancé en février 2022 avec six institutionnels le fonds Hab'Initio, doté de 250 millions d'euros d'investissement, pour recycler le foncier et lutter contre l'artificialisation des sols.

Politique de la ville : forte accélération en 2022
Dans le prolongement de son rôle au service du logement et de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts participe activement à la politique de la ville et aux programmes destinés aux quartiers prioritaires (QPV) pour revaloriser des territoires en difficulté et réduire les inégalités. En 2022,

ce sont ainsi plus de 1,3 milliard d'euros de prêts qui y ont été consacrés – dont 1,2 milliard d'euros pour le logement



Les « Quinconces », du village des athlètes à la ville de demain

En vue des JO de Paris 2024, un village des athlètes sort de terre en Seine-Saint-Denis, où 52 hectares, répartis sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, voient émerger la construction de 300 000 m² et 7 hectares d'espaces publics. Placée sous le signe du développement durable et de la réversibilité, une partie de ce chantier – les « Quinconces » – est supervisée par la Caisse des Dépôts et ses filiales Icade et CDC Habitat. L'objectif est d'y loger 2 941 athlètes lors de la compétition sportive, puis de réutiliser les 13 bâtiments pour les transformer en un quartier cohérent avec les besoins du territoire : logement locatif social, intermédiaire et libre, accession à la propriété, résidences sociales dédiées aux handicaps, aux étudiants, mais aussi aux usages tertiaires, commerces, activités sportives et ludiques. Un projet phare pour la Caisse des Dépôts, démonstrateur de la force du Groupe, et idéal pour tester ses connaissances les plus pointues en matière de développement durable ou d'adaptation aux changements climatiques.

locatif social et l'habitat spécifique, et 162 millions d'euros pour les projets urbains et les projets portés par les collectivités locales – soit une hausse de 24% sur un an! Cet engagement est particulièrement fort dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), qui permettra la transformation profonde de 450 quartiers prioritaires avec des enveloppes dédiées pour le logement (démolition, réhabilitation, production) ou encore la construction ou la rénovation de plus de 1 000 équipements de proximité et 250 immobiliers à vocation économique, ainsi que l'aménagement de plus de 23 millions de m² d'espaces.

CDC Habitat participe naturellement à cette action et s'est engagé à mobiliser une enveloppe de 225 millions d'euros de fonds propres d'ici à 2023, dont plus de 100 millions d'euros en faveur des copropriétés dégradées. L'année 2022 aura également été marquée par le déploiement du programme « Entrepreneurat pour tous » de Bpifrance, en direction des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec le développement des programmes « Accélérateurs » pour accompagner la création et le développement d'entreprise, comme le prévoit, par exemple, le plan « Marseille en Grand ».

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Rapport annuel du Fonds d'épargne
- CDC Habitat : résultats 2022 et perspectives 2023
- Cahier des indicateurs

Agir en faveur du **grand âge** et de la santé

Nos contributions 2022

- 4,7 Md€ mobilisés dans les secteurs de la santé et du vieillissement
- 216 établissements de santé et 218 établissements pour personnes âgées financés
- 7546 nouvelles places en établissements pour personnes âgées dépendantes financées
- 75568 nouveaux lits financés en établissements de santé

Vieillesse de la population, système de soin sous tension, multiplication des déserts médicaux... Il est plus que jamais nécessaire de repenser nos approches et d'inventer des solutions nouvelles de prise en charge de la santé, de la dépendance et du mieux-vieillir. En 2022, la Caisse des Dépôts, via les activités de sa direction des politiques sociales (DPS) et de ses filiales, a renforcé ses actions dans les champs du grand âge et de la santé afin d'accélérer la structuration du secteur, d'améliorer l'offre de soins et de services, particulièrement pour les plus âgés et vulnérables, et de contribuer au virage domiciliaire pour privilégier le maintien à domicile des personnes âgées.

Renforcer le secteur du bien-vieillir

Le groupe Caisse des Dépôts cherche à répondre aux besoins de tous les publics, quels que soient les niveaux de revenus, par le développement d'une offre d'hébergement adaptée. Pour les personnes âgées dépendantes, il participe à la modernisation et à la restructuration de la filière immobilière des résidences spécialisées et accompagne les évolutions sur le virage domiciliaire. En 2022, le Groupe a ainsi financé 218 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), correspondant à plus de 7546 places. Pour consolider les acteurs du secteur, le Groupe a apporté un complément de fonds propres de 20 millions d'euros à Arpavie, un groupe associatif gestionnaire d'Ehpad et de résidences autonomie dont il est membre fondateur. La Banque des Territoires et Icade

ont investi en 2022 dans Domani pour permettre le déploiement à l'échelle nationale de son concept d'habitat partagé et accompagné, alternative innovante à la maison de retraite. Le Groupe s'est également attaché à développer en 2022 des solutions innovantes pour limiter la perte d'autonomie avec, par exemple, Asten Santé (La Poste), qui prévoit d'installer des dispositifs médicaux au domicile de 100 000 patients, ou encore le programme Icope, à Toulouse, où les facteurs sont formés à détecter la perte d'autonomie chez les seniors.

Promouvoir, soutenir et développer l'inclusion (habitat et handicap)

En matière d'habitat inclusif, l'association Habitat accompagné partagé et inséré (Hapi), créée fin 2021 aux côtés de La Fondation des Petits Frères des Pauvres, et du réseau de l'Habitat partagé et accompagné (Hapa), a lancé début 2022 sa plateforme monhabitatinclusif.fr pour soutenir le déploiement d'alternatives, accompagner les personnes vulnérables et leur permettre un choix. 110 porteurs de projets ont ainsi été orientés vers des financeurs via la plateforme en moins d'un an. Dans le domaine du handicap, la Caisse des Dépôts a poursuivi en 2022 le développement de la plateforme Mon Parcours Handicap, en déployant de nouveaux services en partenariat avec la CNSA. Dans le cadre de son soutien à l'action du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP), et pour accompagner les employeurs publics dans leur démarche d'insertion de travailleurs handicapés,



Ehpad La Citadelle de la Couronne, à Angoulême

Le Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique) de La Couronne-Nersac-Roulet a souhaité regrouper sur un site unique les trois antennes de l'Ehpad dont il a la gestion dans la périphérie d'Angoulême. C'est le site de La Couronne qui a été retenu et agrandi pour accueillir l'ensemble des résidents avec une capacité d'accueil de 10 lits supplémentaires et 80 places habilitées à l'aide sociale. Cette opération, qui s'inscrit dans le programme Action cœur de ville dont bénéficie la ville d'Angoulême, avec le soutien de la Banque des Territoires, a permis de réduire les coûts d'exploitation et ainsi de garantir la pérennité de la structure.

elle a contribué à la création d'un nouveau système d'information 100 % accessible (unique en France) et à la réduction des délais de traitement des aides.

Renforcer l'accès à la santé sur tous les territoires

Pour lutter contre la fracture territoriale et permettre à tous les Français d'accéder à une offre de soins de qualité et adaptée sur tous les territoires, le Groupe a poursuivi en 2022 le déploiement

de solutions de télémédecine en soutenant, via la Banque des Territoires et BpiFrance, les entreprises de la e-santé. Premier financeur des hôpitaux publics avec Sfil et La Banque Postale avec 216 établissements (2 fois plus qu'en 2021 !) et 75 568 lits financés en 2022, le Groupe a, par exemple, contribué en 2022 au financement de la construction de l'hôpital de Paris-Saclay aux côtés, notamment, de La Banque Postale à hauteur de 29,25 millions d'euros de prêt.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- « D'utilité publique », les podcasts de la Caisse des Dépôts
- Cahier de recherche « Quelles voies d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé? »
- Cohésion sociale : être accompagné, aux bons moments
- Podcast : « VIRAGE(s) Louis – La fureur de vivre, jusqu'au bout »
- Cahier des indicateurs

Accompagner les citoyens tout au long de *leur vie*

Nos contributions 2022

- 35 768 points d'accès à des services de proximité en France (La Poste)
- 3,8 millions de passagers transportés en France (Transdev)
- 12,3 millions de profils activés sur Mon compte formation depuis le démarrage de la plateforme (novembre 2019)
 - 1 retraité sur 5 reçoit une pension versée par la Caisse des Dépôts
 - 2,3 millions de locaux raccordables Fiber to the Home financés
 - 1,28 million de personnes accompagnées dans leur usage du numérique

Fracture numérique, vieillissement et isolement de la population, chômage des jeunes, retrait progressif des services publics de proximité, aspirations et rapport au travail qui évoluent, les parcours de vie des Français révèlent de nouveaux besoins. Pour répondre à ces enjeux et contribuer à maintenir un développement équilibré des territoires, la Caisse des Dépôts accompagne la modernisation des politiques sociales et apporte des solutions innovantes en matière de gestion des retraites, d'accès à l'emploi, de formation, de service public de proximité et d'inclusion numérique.

Opérateur central de la formation professionnelle et du développement des compétences

Acteur de référence de la formation professionnelle avec le développement et la gestion de la plateforme Mon compte formation, qui a comptabilisé 3,1 millions d'utilisateurs en 2022, ou encore 1,8 million de formations financées, la Caisse des Dépôts a renforcé ses actions dans le domaine de l'apprentissage et de l'insertion dans l'emploi en 2022. Lancements des passeports de compétences et de prévention, du service Mon compte élu, du portail Agora, ou renforcement de la lutte contre la fraude sur le CPF... La Caisse des Dépôts est sur tous les fronts pour améliorer la qualité de l'offre de formation (avec 4 590 organismes de formation contrôlés), et ainsi « gagner la bataille des compétences » pour atteindre le plein-emploi.

Gestionnaire de référence des régimes publics de retraite

Opérateur historique de la gestion des retraites publiques, la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts gère six régimes de retraite obligatoires : la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP), la retraite des Mines, le Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et la retraite de la Banque de France. Ces caisses de retraite comptent près de 7,4 millions d'actifs et 4 millions de pensionnés, soit 1 retraité sur 5 en France, et représente un flux financier à gérer de 70,5 milliards d'euros. Pour conforter son rôle pivot pour les régimes publics et assimilés, la Caisse des Dépôts a entamé en 2022 des travaux de mutualisation avec le Service des retraites de l'État (SRE) afin de pouvoir gérer l'ensemble des pensions de tous les régimes publics au sein d'une même application.

Accompagner l'usage du numérique

Agir pour la cohésion sociale, c'est aussi accélérer l'inclusion numérique (l'illectronisme), que ce soit dans le développement des réseaux et services nécessaires, mais aussi dans la lutte contre l'illectronisme numérique (l'illectronisme). Une mission d'intérêt général dont le Groupe s'acquie à travers le développement, aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de La Poste, des maisons

France services (2 538 guichets en France en 2022) pour maintenir les services publics sur l'ensemble du territoire et accompagner les « non-connectés » (17 % des Français selon l'Insee) dans leurs démarches administratives ; la mise à disposition de plus de 4 000 conseillers numériques dans des espaces dédiés ; ou encore via le programme de L'Étape Numérique déployé avec La Poste (environ 100 guichets en France fin 2022) pour former et accompagner les usagers (voir encadré ci-contre). Ce sont ainsi plus de 1,3 million de personnes qui ont été accompagnées par le Groupe dans leur usage du numérique en 2022, en hausse de 318 % par rapport à 2021. Le Groupe a également participé en 2022 à la levée de fonds de 1,1 million d'euros de la société POP, entreprise à impact qui lutte contre l'illectronisme.

Faciliter l'accès aux services publics partout sur le territoire

Fidèle à son ambition de moderniser les territoires et de lutter contre les inégalités, le Groupe met tout en œuvre pour garantir à tous l'accès à des services publics de qualité et de proximité. En complément des espaces France services, La Poste propose 35 768 points d'accès physiques (Agences Postales Communales, points relais...) sur l'ensemble du territoire et a renforcé son maillage en 2022 par une convention avec la Confédération des ruralistes qui permet à 12 000 communes, en particulier celles de moins de 3 500 habitants, d'accéder à des services essentiels postaux. En tant que banquier du service public de la justice, la Caisse des Dépôts s'engage à assurer une continuité d'accès aux professionnels du droit en accompagnant leur installation sur tous les territoires. En 2022, plus de 388 millions d'euros de prêts ont été accordés pour l'installation des notaires.

L'Étape Numérique, bien plus qu'une étape

Afin de contribuer à résorber la fracture numérique en France, La Poste, soutenue par la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires, a créé L'Étape Numérique. Un espace de partage dédié à l'inclusion numérique, où sont également déployés des conseillers numériques, France services et des partenaires locaux. Des espaces qui incarnent la complémentarité de la force et de la proximité du réseau La Poste et l'expertise de la Caisse des Dépôts en matière d'inclusion. Fin 2022, ce sont près de 100 Étapes Numériques qui ont été implantées sur le territoire.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Cohésion sociale : être accompagné, aux bons moments
- Publications et études de la DPS
- Maisons France services
- Vidéo « L'Étape Numérique, bien plus qu'une étape »
- Cohésion 2025 : le nouveau plan stratégique de la direction des politiques sociales
- Cahier des indicateurs

Leviers et performance

Pour atteindre ses objectifs et ses ambitions, le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur l'engagement des collaborateurs, l'intégration des enjeux extra-financiers à ses pratiques financières, la loyauté et l'exemplarité de ses activités, et la maîtrise des impacts liés à son fonctionnement interne.



Ancrer notre rôle de tiers de confiance

Chiffres clés

- 75% des entités ont déployé un dispositif de formation/sensibilisation des collaborateurs sur les sujets LCB-FT
- 83% des entités ont déployé un dispositif formalisé d'évaluation de la satisfaction clients
- 100% des nouveaux arrivants au sein de l'Établissement public ciblés par les parcours de formation éthique et conformité
- 100% des dossiers présentés au comité d'engagement du Groupe font l'objet d'une analyse de conformité

Tiers de confiance placée sous le sceau de la foi publique, la Caisse des Dépôts se doit d'être exemplaire et d'appliquer les meilleures pratiques en vigueur en termes de déontologie, de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de protection des données personnelles. Elle veille à l'amélioration continue de son dispositif de prévention et place la conformité et l'éthique au cœur de son action au service de l'intérêt général.

Standards Groupe et dispositifs d'alerte dans les entités

La Charte de déontologie Groupe constitue un socle commun de principes et de règles de bonne conduite, déclinés par les entités dans leurs codes de déontologie, opposables aux collaborateurs. Elle se complète de politiques et de procédures opérationnelles, dont une politique relative à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts, et des règles de déontologie financières (prévention des abus de marché) pour les collaborateurs des métiers concernés de l'Établissement public. Chaque entité nomme un responsable déontologue et met en place des dispositifs d'alerte assurant la confidentialité et la protection des lanceurs d'alerte.

Tolérance zéro en matière de corruption et de non-conformité LCB-FT

Quel que soit leur assujettissement à la réglementation, toutes les filiales sont tenues de respecter la politique Groupe en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux

et le financement du terrorisme (LCB-FT). La politique anticorruption précise les principes applicables au Groupe en la matière et encadre notamment les modalités d'octroi et de réception des cadeaux et avantages pour les collaborateurs et dirigeants. Sa déclinaison opérationnelle inclut une cartographie des risques de corruption et des procédures d'évaluation des clients, partenaires et fournisseurs de premier rang. Une appréciation du niveau de risque de blanchiment et de financement du terrorisme (BC-FT) est faite pour chaque nouvelle entrée en relation d'affaires, et une liste de pays où les investissements sont prohibés est établie.

Culture de conformité

Pour assurer la mise en œuvre des standards du Groupe, des contrôles de conformité, dont les résultats sont présentés aux instances de gouvernance, sont réalisés au sein de chaque entité. Une analyse sur les risques de conformité (LCB-FT, déontologie, anticorruption) est intégrée à l'instruction des dossiers présentés au comité des engagements du Groupe. Un avis défavorable ou réservé de la fonction de conformité peut conduire à l'abandon de projets. Enfin, un parcours de formation de conformité sous format e-learning composé de six modules est en place. Sa validation est obligatoire pour tous les collaborateurs de l'Établissement public à leur prise de poste et tous les trois ans. Des formations d'expertise (dont des formations certifiantes) sont également déployées sur ces thématiques pour les populations exposées aux risques et pour les collaborateurs de la fonction conformité et déontologie.



Responsabilité fiscale

Outre le strict respect des mesures de gel et d'embargo de l'ONU, l'Union européenne et la France, la politique LCB-FT du Groupe interdit tout investissement dans les pays listés par le Groupe d'action financière (« liste noire » du Gafi) et tout investissement purement financier dans les États et territoires non coopératifs (ETNC, UE/FR). Toute opération impliquant un pays tiers à haut risque (PTHR, UE ou liste grise Gafi) requiert la validation de l'organe de gouvernance de l'entité concernée et l'information de la direction de la conformité. La direction de la conformité sollicite annuellement les filiales pour connaître leur exposition dans les pays à risque.

Une gestion responsable de nos tiers

Le Groupe peut être amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives à ses clients, collaborateurs, partenaires, fournisseurs ou prestataires. La Caisse des Dépôts a développé une gouvernance intégrant les exigences légales et réglementaires relatives à l'usage et à la protection de ces données. Une déléguée à la protection des données contrôle le respect de la réglementation, en collaboration avec la direction juridique et fiscale, et coopère avec la Cnil sur les questions relatives au traitement de données personnelles. Un comité de pilotage RGPD, présidé par la directrice générale adjointe, chargée des opérations et du pilotage de la transformation opérationnelle, est en outre en place. La Médiatrice du Groupe offre par ailleurs à ses clients une possibilité de résolution à l'amiable. Ses modalités de désignation et de fonctionnement assoient son

indépendance. Cette médiation s'ajoute aux dispositifs de gestion de la satisfaction clients propre à chaque entité.

Une exposition limitée au conflit russo-ukrainien

La présence du groupe Caisse des Dépôts en Ukraine et en Russie, ainsi que dans les pays limitrophes, est très limitée. L'exposition financière directe de la Section générale de la Caisse des Dépôts en Russie, en Biélorussie et en Ukraine est nulle. Le conflit militaire actuel n'a pas d'impact matériel direct sur les résultats de la Caisse des Dépôts. La robustesse des dispositifs de conformité et de sécurité financière a été renforcée afin d'appliquer une vigilance complémentaire systématique sur les flux entrants et sortants depuis et vers la Russie et de mettre en œuvre les mesures de sanction et de gel des avoirs définies par les autorités européennes.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Rapport d'engagement sociétal 2022
- Charte de déontologie du Groupe
- Dispositif LCB FT et dispositif anticorruption de la Caisse des Dépôts
- Notice sur la protection des données personnelles
- Charte de la médiation du Groupe et Rapport annuel de la Médiatrice
- Cahier des indicateurs 2022

Une pratique *responsable* de la finance

Chiffres clés

- 98,19% des encours d'investissement font l'objet d'une analyse ESG (prise de décision et suivi)
- 27% de réduction de l'intensité carbone entre 2020 et 2022 pour les actions cotées
- 16% de réduction de l'intensité carbone entre 2020 et 2022 pour les obligations d'entreprise
- 15% de réduction de l'intensité carbone du portefeuille immobilier de la gestion d'actifs entre 2020 et 2022

Investisseur de long terme et financeur au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe Caisse des Dépôts adopte les meilleures pratiques en matière de durabilité dans la gestion de ses investissements, financements et participations stratégiques.

Une Charte d'investissement responsable intégrée aux métiers financiers

Depuis 2014, le Groupe s'est doté d'une Charte d'investissement responsable dont la mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier pour chacune des entités d'investissement. Cette charte a été mise à jour fin 2022 afin de l'étendre aux financements et de renforcer les critères d'analyses ESG.

Une intégration ESG depuis l'investissement...

Les classes d'actifs de la Caisse des Dépôts sont soumises à une analyse ESG à des degrés de maturité différents en fonction de la typologie de l'actif. L'enjeu : identifier, éviter ou réduire les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus matériels au moment de la décision d'investissement, et assurer le suivi des enjeux ESG des investissements et financements dans la durée. Afin de renforcer la prise en compte des enjeux ESG des investissements, des grilles d'analyse ESG ont été développées en 2022 pour tout dossier présenté au comité des engagements du Groupe. Ces grilles vont permettre d'intégrer aux décisions d'investissement des critères ESG avec la même

importance que les critères financiers, de vérifier que le dossier est conforme et contribue à la politique de durabilité du Groupe, d'éclairer la décision du comité d'engagement, et d'outiller les équipes d'instruction pour l'analyse de durabilité. Ces grilles entreront en vigueur en 2023. Elles intègrent le principe de double matérialité et visent à analyser les impacts positifs ou négatifs des projets (matérialité environnementale et sociale) mais aussi des risques pesant sur eux (matérialité financière).

... jusqu'au suivi

Les gestions d'actifs exercent systématiquement leur droit de vote lors des assemblées générales des entreprises détenues, y compris pour les résolutions environnementales et sociales, conformément à la politique de vote et de gouvernance des entreprises cotées. Les gérants abordent systématiquement les enjeux ESG dans leur dialogue avec les dirigeants des entreprises investies. Les résolutions **Say on Climate** sont analysées au cas par cas en lien avec la politique climat de la Caisse des Dépôts. Le dialogue actionnarial vis-à-vis des participations stratégiques repose sur plusieurs dispositifs, notamment la **transmission annuelle d'un courrier du directeur général** rappelant les normes et procédures du Groupe aux dirigeants des participations stratégiques contrôlées et consolidées, et les **attentes en matière de gouvernance et de politique durable**. Dans le cas d'investissements en fonds propres, la Banque des Territoires est généralement présente à la gouvernance avec un ou des postes d'administrateur.



Notre ambition : être engagé dans une recherche de performance extra-financière dans toutes nos actions.

La nouvelle Charte d'investissement responsable est basée sur six principes et sur une liste d'exclusions renforcée notamment sur les aspects sociaux et éthiques avec un chapitre dédié à l'analyse ESG en amont de la décision d'investissement et l'adoption d'un **outil de cotation ESG à partir d'avril 2023**. Sont exclues par exemple :

- les activités impliquant du **travail forcé**, du **travail d'enfants** ou de la **traite des êtres humains**, le plus loin possible sur la chaîne de valeur ;
- la production, le développement, le stockage, la distribution, la commercialisation ou l'utilisation d'**armes controversées** ;
- les spéculations sur les **matières premières agricoles** et potentiellement **issues de la déforestation importées** (cacao, café, soja, élevage, hévéa, huile de palme, bois et pâte à papier). Se référer à la liste d'exclusions pour plus de précisions sur les périmètres et exceptions associés à l'ensemble des exclusions du Groupe.

Ses exigences en matière de gouvernance sont adaptées au montant investi et aux seuils de détention du capital subséquent. La Banque des Territoires demande, le cas échéant, dans le pacte d'actionnaires, la transmission du plan d'affaires, le rapport de développement durable et la tenue d'une réunion au moins annuelle de l'instance de gouvernance.

Des activités de prêts au service de l'intérêt général

Les financements du Groupe sont encadrés par différentes doctrines et dispositifs qui en délimitent les objectifs et les cibles au service de l'intérêt général et de la création de valeur durable : la Banque des Territoires accompagne la transformation des territoires en recherchant le maximum d'impacts positifs sociaux et environnementaux. À cette fin, un ensemble de dispositifs est en place pour favoriser l'évaluation ou la contribution ESG. Bpifrance finance les entreprises, à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres.

Pour les start-up, PME et ETI, elle développe notamment un programme d'accompagnement intensif pour les aider à croître de façon pérenne. Enfin, le secteur public local est soutenu par le dispositif Sfil par des prêts à moyen et long terme auprès des collectivités locales et des hôpitaux publics, et par La Banque Postale, qui accompagne les projets écologiques des clients (prêts verts aux entreprises, crédits à impact, émissions obligataires vertes).

Une appropriation des enjeux du cadre de la taxonomie européenne

La Caisse des Dépôts s'est attachée à réaliser une analyse conforme de l'alignement de ses investissements aux deux premiers objectifs de la taxonomie européenne. L'analyse d'alignement des investissements a permis de structurer l'approche du Groupe au regard du règlement et d'identifier les besoins en matière de données et de systèmes d'information adaptés.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Rapport d'investissement responsable 2022
- Charte finance responsable
- Liste d'exclusions
- Politique de vote et principes de gouvernement des entreprises cotées
- Rapport sur l'exercice des droits de vote de la Caisse des Dépôts en 2022
- PRI Transparency Report 2021

La performance et l'attractivité de notre modèle d'employeur *responsable*

Chiffres clés

- Enquête de climat social menée au sein de l'Établissement public à l'automne 2022 (taux de réponse de 50,1 %) 3225 répondants :
 - 64 % des répondants affirment que les dialogues collectifs ont permis d'optimiser l'organisation de leur équipe
 - 73 % des répondants sont satisfaits de la nouvelle organisation du travail
 - 67,5 % des répondants affirment faire des retours réguliers à leurs pairs
- Index égalité femmes-hommes de l'Établissement public de 92/100
 - 1521 accords ou relevés de décision signés en 2022 à l'échelle du Groupe (hors groupe La Poste)
 - 6 % d'emploi de personnes en situation de handicap à la Caisse des Dépôts

Poursuivre la transformation managériale et ancrer le changement de l'organisation du travail

Signé en novembre 2022, le nouvel avenant à l'accord télétravail pérennise une nouvelle organisation du travail intégrant le travail à distance et de nouvelles modalités de travail. Côté transformation managériale, la Caisse des Dépôts accompagne ces évolutions via le programme « Grandissons ensemble », axé en 2022 sur le déploiement d'une culture du feedback et la pérennisation des dialogues collectifs, permettant de partager un retour d'expérience au sein du collectif de travail et d'en optimiser le fonctionnement. Cet accompagnement passe aussi par la mesure de la perception et de la satisfaction des collaborateurs.

La prévention santé en faveur d'une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions de travail

Dans un contexte de développement du télétravail, la Caisse des Dépôts a renforcé son action en matière de prévention des risques psychosociaux liés à l'hyper-connexion et à la sur-sollicitation numérique. Deux formations, dont l'une dédiée aux acteurs de la prévention santé, sont accessibles depuis février 2023.

Développer et personnaliser l'accompagnement des carrières

L'année 2022 a été marquée par le déploiement du plan d'action triennal de l'accord emploi-parcours-compétences. La Caisse des Dépôts s'est ainsi engagée à renforcer l'employabilité

de ses personnels et les opportunités d'évolution tout au long de leur vie professionnelle, à travers notamment la formation professionnelle. Pour cela, elle promeut une offre de développement des compétences accessible à tous, évolutive et mieux adaptée, tant aux enjeux collectifs qu'aux aspirations individuelles. Une attention particulière sera portée à la visibilité des perspectives d'évolution de carrière et au développement d'un accompagnement RH personnalisé dans les trajectoires professionnelles.

Une politique RH et sociale facteur de cohésion

Lutter contre toutes les formes de discrimination au travail
Égalité professionnelle et égalité des chances. Signé en novembre 2022, le nouvel avenant à l'accord sur l'égalité professionnelle réaffirme et renforce les engagements de la Caisse des Dépôts en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, de l'égalité des chances ainsi que de la prévention du harcèlement, des violences et des discriminations au travail. Afin d'informer et de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs, un e-learning sur le sexisme ordinaire a été mis en place et intégré aux objectifs d'intéressement 2022 : une démarche à grande échelle qui vise à souligner l'importance des comportements individuels et collectifs pour lutter contre les agissements sexistes.
Emploi des jeunes. Le nouvel accord emploi-parcours-compétences porte l'ambition de doubler le nombre



Les engagements du Groupe en matière sociale

Convaincu que ses actions en tant qu'employeur responsable contribuent à sa performance sociale et à l'atteinte de son ambition stratégique, le groupe Caisse des Dépôts s'engage en faveur d'un « mieux travailler ensemble » autour, notamment, de la révision de sa déclaration « Employeur Groupe responsable » (anciennement « Déclaration sociale »). L'Établissement public et ses filiales, constituant un groupe public au service de l'intérêt général et du développement du pays, ont co-formulé douze engagements autour de l'égalité des chances, des conditions de travail ainsi que du respect des droits humains, des libertés fondamentales et des principes démocratiques.

de recrutements en apprentissage d'ici à 2024. En 2022, ce sont 200 nouveaux apprentis qui ont rejoint la Caisse des Dépôts. Un emploi pérenne a par ailleurs été proposé à 33 apprentis, au-delà de l'objectif fixé à 30 propositions de poste. Des partenariats sont en cours avec des écoles cibles, notamment avec la construction du dispositif « apprentis métiers d'avenir » qui ciblera le recrutement de jeunes talents sur nos cœurs de métier et nos filières en tension. Par ailleurs, la Caisse des Dépôts maintient ses partenariats existants en matière d'insertion des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.
Handicap. La Caisse des Dépôts poursuit ses engagements et sa contribution à la déconstruction des stéréotypes liés au handicap, et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le renforcement de notre communication sur le sujet a permis de constater une forte augmentation, en 2022, des demandes de compensation technique, humaine et organisationnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Cahier des indicateurs 2022
- Rapport d'engagement sociétal 2022
- Déclaration « Employeur responsable »

Parentalité et équilibre des temps de vie. Pour mieux satisfaire les attentes de ses collaborateurs en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale, la Caisse des Dépôts a déployé, en 2022, une nouvelle politique inclusive de soutien et d'accompagnement à la parentalité au travail. Elle a ainsi réaffirmé sa volonté de :

- mieux prendre en compte la situation de parent et de proche aidant ;
 - réduire les risques de discrimination liée à la parentalité ;
 - renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par la promotion de l'exercice conjoint des responsabilités familiales.
- Preuve de son engagement, la Caisse des Dépôts a renouvelé son adhésion à la nouvelle Charte de la parentalité, en partenariat avec l'Observatoire de la qualité de vie au travail ; elle s'engage par ailleurs à signer, en 2023, les quinze engagements pour l'équilibre des temps de vie. Enfin, elle a renouvelé, en 2023, l'expérimentation des Cafés des aidants®, en partenariat avec l'Association française des aidants, prévoyant de multiplier le nombre de sessions.

Une volonté d'exemplarité

Chiffres clés

- 73 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de la Caisse des Dépôts
- 23 Md€ d'achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté par le Groupe (Caisse des Dépôts, Bpifrance, Icade, CDC Habitat, Société Forestière, Transdev)
- 11,48 tCO₂e/Tep : intensité par collaborateurs de la Caisse des Dépôts

En plus de la maîtrise des impacts de ses financements, le Groupe s'attache à maîtriser ceux de son fonctionnement interne et à faire preuve d'exemplarité vis-à-vis de ses partenaires.

Préservation des écosystèmes et sobriété dans l'utilisation des ressources

Dans le cadre de sa politique biodiversité, le Groupe vise notamment à minimiser les quantités d'énergie, de matière ou d'eau nécessaires à ses activités, ce qui passe notamment par la promotion d'un approvisionnement issu de filières durables (en particulier pour les produits issus du bois, de la pêche et de l'aquaculture) et/ou de recyclage, et de la réduction du gaspillage. En restauration, la mise à disposition de repas végétariens est également un levier de réduction des impacts du Groupe. Le Groupe vise aussi l'élimination progressive de l'usage des pesticides et des engrais de synthèse ainsi que des produits d'entretien les plus polluants. En 2022, la Caisse des Dépôts a participé à l'effort européen de sobriété énergétique. Elle a signé la Charte ÉcoWatt, dispositif développé par RTE (participation du Groupe) en partenariat avec l'Ademe, et amplifié sa démarche de consommation d'énergie raisonnée à travers un plan d'action « sobriété », sans que cette recherche de sobriété énergétique ne soit toutefois une nouveauté.

Engagement en faveur de la neutralité carbone

Le Groupe entend contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050, en alignant progressivement l'ensemble de ses activités sur un objectif de limitation du réchauffement mondial à 1,5 °C.

En 2022, pour le Groupe (Caisse des Dépôts, CDC Informatique, Bpifrance, Compagnie des Alpes, CDC Habitat, Icade, La Poste, Sfil, Société Forestière et Transdev), le bilan de gaz à effet de serre des opérations (hors émissions financées) s'élève à 5,4 Mteq CO₂ – dont 2 % pour l'Établissement public et CDC Informatique. 99 % des émissions du Groupe font l'objet d'une cible de réduction alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Accroître la résilience de nos activités au changement climatique

En 2022, le Groupe a élaboré un plan d'adaptation avec l'ambition non seulement d'accompagner l'adaptation des territoires (cf. page 48), mais aussi d'adapter ses propres activités au changement climatique en :

- intégrant l'adaptation dans les nouvelles activités, si possible dès la conception des projets ;
- augmentant la résilience au changement climatique des activités déjà en portefeuille ;
- incluant l'adaptation dans les processus de pilotage et de gestion ;
- mettant en place des démarches d'adaptation de qualité en appliquant des principes d'adaptation partagés.

Ce plan d'adaptation couvre les activités immobilières et infrastructures du Groupe et sera progressivement étendu aux autres activités.

Adoption d'une feuille de route risques climatiques

En 2022, la Caisse des dépôts s'est dotée d'une feuille de route risques climatiques, structurée autour des quatre piliers de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Ces quatre piliers (stratégie, gouvernance, gestion



Les engagements du Groupe en faveur des droits humains

Signataire du Pacte mondial des Nations unies, le groupe Caisse des Dépôts veille au strict respect des droits de l'homme et des libertés syndicales dans ses financements, sa politique RH et sur l'ensemble de la chaîne de valeur des activités de ses entités. Conformément à la Charte de déontologie du Groupe, celles-ci s'assurent « que [leurs] sous-traitants et fournisseurs mettent en place les dispositifs permettant l'identification et la prévention des atteintes au respect des droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes, ainsi qu'à l'environnement. »

des risques et métriques) permettent de donner un cap à moyen terme pour le Groupe afin de :

- développer des méthodologies d'identification et d'évaluation des risques climatiques (outil de scoring en cours de développement) ;
- réaliser des tests de sensibilité aux risques climatiques pour estimer à terme les besoins de provisionnement et de fonds propres supplémentaires liés aux différents scénarios climatiques. En 2022, l'exercice de sensibilité a porté sur les portefeuilles actions de l'Établissement public ;
- élaborer une politique de gestion des risques climatiques en bonne articulation avec la politique climat, qui contribue elle-même à rendre le Groupe plus résilient aux risques climatiques – les engagements pris en matière d'atténuation et d'adaptation contribuant à rendre la Caisse des Dépôts moins exposée aux risques de transition et aux risques physiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Rapport d'engagement sociétal 2022
- Politique climat Groupe 2022
- Plan d'adaptation du Groupe 2022
- Politique biodiversité Groupe
- Charte de déontologie du Groupe
- Schéma de promotion des achats publics socialement responsables 2021-2023
- Cahier des indicateurs 2022

Des démarches d'achats responsables approfondies

Le schéma de promotion des achats publics socialement responsables 2021-2023 de l'Établissement public renforce ses actions en faveur du progrès social, de la réduction de son impact environnemental et d'une relation équilibrée avec ses parties prenantes, avec la volonté d'entraîner ses prestataires. Tous les achats généraux et immobiliers intègrent des critères d'achats responsables ainsi que des clauses contraignantes dans les cahiers des charges techniques et administratifs. Les entités du Groupe continuent de progresser dans ce domaine, en fonction de leurs enjeux propres : 70 % d'entre elles ont mis en place un dispositif achats responsables.

La recherche et le mécénat au service de la **transformation**

Pour accélérer les transformations vers un monde plus durable, le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur les expertises et les travaux menés par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, ses filiales Novethic, CDC Biodiversité et son think tank I4CE. La Caisse des Dépôts soutient aussi, par le biais de ses actions de mécénat, des projets durables et responsables en architecture et paysage.

La recherche au service d'une stratégie de long terme

L'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts a pour objet le soutien à des travaux de recherche (universités, centres de recherche, think tanks) dans les champs d'intervention stratégiques et les métiers du Groupe. Dans le domaine de la transformation écologique, l'Institut soutient et finance notamment les travaux du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) sur les sciences participatives, de l'Iddri sur la sobriété et la transition alimentaires, et a animé un cycle de séminaires sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique dans les territoires.



<https://www.caissedesdepots.fr/institut-pour-la-recherche>

Accélérateur de transformation durable

Média Web de référence et expert de la finance durable, Novethic combine les approches pour offrir aux acteurs financiers, aux entreprises et à leurs collaborateurs les clés d'une transformation durable. Notre mission est de diffuser la culture du développement durable, d'éclairer les prises de décision et de faciliter l'action.



<https://www.novethic.fr>

Concilier biodiversité et économie

CDC Biodiversité a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général. Elle imagine des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme en tant que filiale du groupe Caisse des Dépôts. Pionnière en matière de compensation écologique, elle pilote la mission Économie de la biodiversité, dont les études proposent des innovations qui privilégient les solutions fondées sur la nature.



<https://www.cdc-biodiversite.fr>

L'économie au service du climat

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE – Institute for Climate Economics) est un institut de recherche à but non lucratif qui contribue par ses analyses au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il promeut des politiques efficaces, efficientes et justes.



<https://www.i4ce.org>

La Caisse des Dépôts, mécène des possibles

En écho à sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie depuis plus de trente ans une politique de mécénat dans tous les territoires, dans les domaines de la musique classique, de la danse et de l'architecture et paysage. Son action vise notamment à soutenir la professionnalisation et l'émergence de jeunes talents, et à faciliter l'accès des jeunes publics à la culture, contribuant ainsi à faire de celle-ci un levier pour la cohésion sociale et territoriale, et pour l'innovation durable.



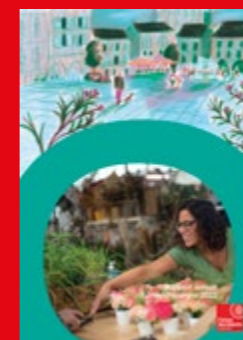
<https://www.caissedesdepots.fr/mecenate>

Nos **rapports** 2022

Retrouvez l'ensemble des rapports annuels 2022, le cahier des indicateurs et toute l'information sur : <https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2022>



Rapport financier 2022



Rapport annuel Fonds d'épargne 2022



Rapport d'investissement responsable 2022



Rapport d'engagement sociétal 2022-2023



Obligations vertes et durables 2022

Merci à tous les contributeurs, rédacteurs et relecteurs

Édition : groupe Caisse des Dépôts, direction de la communication du mécénat et des partenariats – direction des finances et de la politique durable du Groupe.

Réalisation : HAVAS PARIS

Crédits : couverture : photo © Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; illustration : © Beya Rebaï; p. 2 : © Ukrinform / ZUMA / REA; © Mathieu Cugnot – European Union 2022; p. 3 : © Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2022; © Benoit Decout / REA – Caisse des Dépôts – 2021; © Pierre Mérimée / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 4-5 : © Simon Lambert / Haytham / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 6 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 7 : © Stéphane Audras / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 8 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 9 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 10 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 11 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 12 : © Eric Huynh – La Poste – 2023; p. 13 : © Jean Nicholas Guillo / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 14, 16, 17 : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 18-19 : © Valentine Vermeil – Caisse des Dépôts – 2022; p. 22 : © Xavier Popy / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 25 : © Didier Bizet – Caisse des Dépôts – 2022; p. 26 : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2022; © Jean-Claude Moschetti / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 27 : © Aurore Vinot / Maram – Caisse des Dépôts – 2020; © Xavier Popy / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 31 : photos du Comex : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 32-33 : © Xavier Popy / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 34 : © Vincent Poillet / REA – Caisse des Dépôts – 2021; © Stéphane Audras / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 35 : © Stéphane Audras / REA – Caisse des Dépôts – 2023; © Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 36-37 : © Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 38 : © Rebecca Marshall / Laif / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 41 : © Camille Moirenc – CNR; p. 43 : © Frédéric Achdou / REA – 2020; p. 45 : ANDBZ / Abaca – 2021; p. 47 : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 49 : © Laurent Reiz / CRTA; p. 50 : © Laurent Grandguillot / REA – 2022; p. 53 : © Vincent Henin / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 55 : © Stéphane Audras – REA – 2022; p. 57 : © Benoit Decout / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 58 : © Jean-Baptiste Barret / REA – Caisse des Dépôts – 2021; p. 61 : © Stéphane Audras / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 63 : © Fleur Mounier – 2022; p. 65 : © Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; p. 67 : © Frédérique Clément / LM Influence – Havas Paris; p. 68-69 : © Côme Sittler / REA – Caisse des Dépôts – 2020; p. 71 : © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2022; p. 73 : © Sophie Palmier / REA – Caisse des Dépôts – 2022; p. 75 : © Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2023; p. 77 : © Thomas Gogny – Caisse des Dépôts – 2022; illustrations : © Beya Rebaï. Imprimé sur papier 100 % recyclé.



La version PDF de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Elle est ainsi accessible aux personnes handicapées moteurs qui naviguent uniquement au clavier, aux personnes déficientes visuelles qui utilisent une synthèse vocale et/ou une plage braille, à toutes celles et ceux qui doivent personnaliser l'affichage (malvoyance, dyslexie...).



Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

 |  |  | 
caissedesdepots.fr



Ensemble, faisons grandir la France